

MEDIADOC

Mars 2007

F A D B E N

Fédération des enseignants documentalistes
de l'Éducation Nationale

Présidente :

Françoise ALBERTINI

Bureaux parisiens :

25 rue Claude Tillier
75012 PARIS

Tel et Fax : 01.43.72.45.60

<http://www.fadben.asso.fr>

Direction éditoriale :

Ivana BALLARINI-
SANTONOCITO

*Abonnement servi aux adhérents
9,50 €*

Les savoirs scolaires en information-documentation

7 notions organisatrices

Sommaire

Du référentiel de compétences informationnelles des élèves (1997) aux savoirs scolaires en information-documentation (2007).....	p. 3
<i>Françoise Albertini</i>	
Une nouvelle étape vers la didactique de l'information ?.....	p. 5
<i>Pascal Duplessis – Alexandre Serres</i>	
Un cadre théorique de référence ou la didactique de l'information à l'oeuvre	p. 10
<i>Ivana Ballarini-Santonocito</i>	
Index des 64 notions essentielles	p. 15
Regroupement par notions organisatrices	p. 16
Schéma de lecture d'une fiche notion	p. 18
L'exploitation pédagogique des fiches	p. 19
<i>Isabelle Fructus</i>	
Corpus des notions organisatrices et des pistes pédagogiques.....	p. 21
Bibliographie.....	p. 36

Ont participé au groupe de travail qui a œuvré à l'élaboration de ce corpus de savoirs scolaires en information-documentation :

Alexandre Serres

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication
Coresponsable de l'URFIST de Rennes

Pascal Duplessis

Enseignant documentaliste
Formateur à l'IUFM d'Angers

Françoise Albertini

Présidente de la Fadben

Isabelle Fructus

Ex-présidente de la Fadben

France Vernotte-Prévost

Ex-présidente de la Fadben

Les membres du Bureau National suivants :

Ivana Ballarini-Santonocito

Thierry Adnot

Alain Luciani

Christine Bruner

Ainsi que :

Marie-Pierre Fèvre

Frédérique Simonot

Du référentiel de compétences informationnelles des élèves (1997) aux savoirs scolaires en information-documentation (2007)

Françoise Albertini
Présidente de la FADBEN

La genèse du groupe

Depuis plusieurs années, la FADBEN souhaitait faire de nouvelles propositions à partir du *Référentiel de compétences informationnelles des élèves* publié en 1997. Dès son élaboration en effet, il était apparu qu'une réflexion devait s'engager sur les « savoirs de référence » évoqués dans le document final. Par la suite, le travail effectué au moment des *Assises nationales pour l'éducation à l'information et la documentation*¹ (2003) a permis de préciser les objectifs à atteindre. Enfin, le 7^{ème} congrès de la FADBEN (Nice, 2005) a "cristallisé" ce besoin comme celui de disposer d'outils permettant de fonder et de soutenir des propositions pour la profession.

Le Bureau national a alors envisagé de mettre en place des groupes de travail et en a fait la proposition au Comité Directeur (2006). Trois groupes ont été définis avec trois objectifs : travail sur le référentiel de compétences des élèves, construction d'un référentiel métier, travail sur le CAPES. Pour répondre au premier objectif, un groupe chargé de prolonger la réflexion sur le référentiel de compétences a été constitué en Bureau national.

Il est alors apparu important d'intégrer à ce groupe des personnes extérieures au bureau mais qui étaient déjà engagées dans cette réflexion.

L'évolution du travail

Dès la première séance, il nous a semblé essentiel d'aborder ce travail en recentrant les apprentissages sur un corpus de notions à faire acquérir aux élèves, en relation avec les travaux effectués par ailleurs (par exemple au sein de l'ERTÉ mise en place à l'Université de Lille).

Nous avons donc cherché à établir un consensus autour d'une **liste de notions** définissant des contenus d'enseignement en information-documentation pour les élèves du secondaire. Les échanges dans le groupe n'ont pas manqué de vivacité et ont été très fructueux en ce qui concerne la qualification des termes retenus, par exemple : validité, fiabilité ou véridicité de l'information. En outre, il y eut débat autour du terme « notion » : celui-ci a été préféré à « concept », parce que c'est celui qui est utilisé actuellement dans les programmes scolaires des disciplines.

En ce qui concerne les **regroupements** de ces notions par thèmes, pôles ou domaines, nous nous sommes demandé comment opérer ces regroupements, comment les nommer. Nous nous sommes heurtés à la difficulté de choisir l'emplacement de certaines notions pouvant figurer dans plusieurs domaines.

A cette étape, il a été question de mettre en place, pour le groupe exclusivement, un **wiki** (plate-forme de travail collaboratif) qui permettrait à chacun de proposer tout ou partie de son travail. L'idée a été accueillie avec enthousiasme car cet outil a présenté de nombreux avantages, notamment celui de centraliser les contributions du groupe et de pouvoir suivre à distance le travail.

Pour les **définitions**, nous aurions pu renvoyer nos collègues à des dictionnaires ou glossaires existants. Mais il nous a paru plus pertinent et ambitieux de rédiger des définitions dans la perspective de les rendre accessibles et adaptées aux activités menées, dans le cadre scolaire, par les professeurs documentalistes. Les difficultés pour s'accorder sur certaines définitions ont été fréquentes et ont révélé des différences d'approche entre les savoirs de référence et les savoirs scolaires.

Enfin il y eut de nombreux débats sur la terminologie à employer.

Une nouvelle posture pour les enseignants documentalistes

Le débat s'est bien sûr engagé sur la partie pédagogique : l'idée de proposer une fiche pédagogique pour chaque notion a été abandonnée dans la mesure où une notion ne saurait être construite séparément des autres. Nous avons donc décidé de ne proposer que des exemples, points d'ancrage dans les activités pédagogiques couramment menées lors de séances de formation des élèves.

L'objectif est donc d'impulser une nouvelle posture de l'enseignant documentaliste dans la conception même de ses séquences. Cette posture doit l'amener à prendre en compte, dans des situations d'enseignement-apprentissage, la

¹Disponible sur : <http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-index.htm>

nécessité d'identifier les notions à construire. Il sera amené à porter un regard plus « professionnel » sur ses interventions auprès des élèves et des enseignants disciplinaires. Enfin, il lui sera ainsi démontré qu'un glissement peut être opéré au niveau des objectifs d'apprentissages visés, pour y intégrer la dimension notionnelle.

Ce *Médiadoc* vous propose d'entrer dans cette réflexion, à travers deux textes.

Le premier pose, en particulier, la question des enjeux multiples d'une didactique de l'information et de son articulation avec l'enseignement supérieur comme avec les autres champs disciplinaires. Le second présente le cadre théorique de référence, le schéma d'une fiche notion et des explications sur la structuration des fiches.

Ensuite, vous découvrirez le corpus des 64 notions regroupées autour de 7 notions organisatrices, la liste alphabétique de ces notions, une grille de lecture des fiches ; enfin les 7 fiches complètes, présentant les 7 notions organisatrices avec leurs définitions, leurs caractéristiques...

Enfin, des exemples d'activités pédagogiques permettront d'ouvrir des perspectives de mise en œuvre pour la construction de ces savoirs lors des séquences de formation des élèves.

A la fin, une bibliographie rend compte d'une sélection de références sur le sujet.

Après la publication de ce *Médiadoc*, le travail de définitions des autres notions pourra se poursuivre sur le wiki ouvert, dès lors, à tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution.

En conclusion, dix années séparent le référentiel de compétences de ce corpus de savoirs scolaires en information-documentation, dix années durant lesquelles la réflexion s'est enrichie, guidée par le souci permanent de l'association de faire progresser la formation des élèves à la maîtrise de l'information. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi qui inaugure la mise en évidence de savoirs scolaires spécifiques et leur prise en compte dans l'élaboration d'un cursus de formation dans l'enseignement secondaire et à l'université.

Une nouvelle étape vers la didactique de l'information ?

Pascal Duplessis
Enseignant documentaliste
Formateur à l'IUFM d'Angers

Alexandre Serres
Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication
Coresponsable de l'URFIST de Rennes

"Le grand point de la didactique, c'est-à-dire de la science d'enseigner, c'est de connaître les connaissances qui doivent précéder et celles qui doivent suivre, et la manière dont on doit graver dans l'esprit les unes et les autres". Marsais, 1729 (in Laurence Cornu et Alain Vergnion, *La didactique en questions*, Hachette Education, 1992)².

La recherche de contenus didactiques formalisés, de notions-clés de l'information à enseigner dans l'enseignement secondaire, ne date pas d'hier. Plus de dix années de travaux, de recherches, d'écrits, de communications de congrès, de groupes de travail, de controverses aussi... ont précédé et préparé ce nouvel outil didactique, proposé aujourd'hui par la FADBEN. Il s'agit donc, d'une certaine manière, d'un premier aboutissement, d'une étape déterminante venant ponctuer un mouvement engagé depuis longtemps. Ainsi l'idée d'un curriculum documentaire, défendue en 2003 lors des Assises Nationales pour l'éducation à l'information, reprise en 2005 lors des congrès de la FADBEN³ et de l'ANDEP⁴, trouvera-t-elle ici un début de réalisation. Pour mieux voir en quoi ce travail didactique prolonge, développe et amplifie de nombreux autres travaux et projets, nous renvoyons ici à un historique de la didactique documentaire⁵.

Des enjeux multiples

L'enjeu éducatif : le recentrage sur les savoirs

La didactique de l'information vise à définir et à organiser les contenus de l'éducation à l'information que l'école se doit de mettre en place pour satisfaire les exigences sociales en matière de culture informationnelle. L'éducation à l'information, dont le but est l'insertion de l'élève dans une société où prévaut cette culture, dépasse ainsi très largement le cadre étroit des formations méthodologiques. Apparues dès le début des années 80, elles trouvent aujourd'hui leur limite à l'heure où l'apparente facilité des accès à l'information, l'accroissement du pouvoir d'influence des médias et le développement des moyens de publication rendent les enjeux informationnels plus complexes et les enjeux démocratiques - et donc éducatifs - plus urgents. Savoir se comporter face à l'information réclame non seulement une maîtrise des procédures et des stratégies, mais encore et surtout l'appui d'une connaissance des principes qui sous-tendent les produits, les processus et les outils de l'information. Il faudrait encore ajouter à cela un regard historique, socio-économique et philosophique sur les phénomènes informationnels, ainsi que la construction d'attitudes critiques et responsables.

Le corpus didactique, noyau théorique de l'éducation à l'information, apporte ainsi cette part essentielle d'intelligibilité qui manquait aux formations antérieures, en recentrant celles-ci sur les savoirs plutôt que sur les savoir-faire, et en mettant la lumière sur le pôle réflexif plutôt que sur le seul pôle procédural de la compétence.

L'enjeu professionnel : la formation des formateurs et le renforcement de l'identité enseignante

Le système éducatif français a cette chance de compter parmi ses enseignants des personnels spécifiquement qualifiés pour produire, conduire et évaluer, en coordination avec leurs collègues de discipline, toutes les activités d'enseignement-apprentissage requises pour cette éducation à l'information. La didactique de l'Information-

² Voir sur : <http://www.urfist.cict.fr/introdi1.html#presentation>

³ FADBEN. *Congrès national (7^{ème} : 8, 9, 10 avril 2005 : Nice). Information et démocratie : formons nos citoyens !* Paris : Nathan, 2006. Voir notamment la table ronde « Pour un curriculum en information-documentation », p. 84-104.

⁴ ANDEP. *Actes des 8^{èmes} Journées Professionnelles des Documentalistes de l'Enseignement Privé, « A l'heure de l'Europe, Sciences de l'Information et pédagogie documentaire : quels bilans, quelles perspectives ? »*. Strasbourg : ARDEP Alsace, 2006. Voir notamment la table ronde « Quels savoirs de référence didactiser pour la formation des élèves à la maîtrise de l'information ? », p. 157-176

⁵ Pascal Duplessis, *Apports épistémologiques à la didactique de l'Information-documentation*, Master Recherche Sciences de l'éducation et didactiques : Université de Nantes, 2006, p. 93-107. Disp. sur : http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis_apports.PDF

documentation permet en effet aux enseignants documentalistes d'articuler au mieux leur double identité professionnelle d'enseignant et d'expert de l'information.

C'est donc tout naturellement à eux que s'adresse ce corpus de notions – et non pas aux élèves – afin qu'il fournisse un fondement conceptuel aux séquences pédagogiques qu'ils mettent quotidiennement en oeuvre. Un autre effet attendu est de conforter la formation continue des enseignants documentalistes par ce travail de définition des notions organisatrices du champ disciplinaire. Ce corpus intéressera également les formateurs en IUFM et les candidats aux CAPES de documentation, en apportant notamment des contenus homogènes aux formations initiales des PLC1 et des stagiaires PLC2. Il peut ainsi se révéler un agent au service d'une culture partagée du corps dans son ensemble, en harmonisant la terminologie, en apportant les bases d'une progression pédagogique de la 6^{ème} à la terminale en un premier temps, et en fixant des objectifs d'acquisition de savoirs communs.

Cette rationalisation attendue des contenus à enseigner marque un pas supplémentaire vers une plus grande professionnalisation du corps des enseignants documentalistes. La prise en compte de contenus conceptuels, référés à des disciplines scientifiques, élaborés et enseignés à l'université, demeure la condition essentielle du renforcement de l'identité enseignante du corps et de la légitimité que lui avait ouvert, en 1989, l'instauration du CAPES. L'établissement à présent engagé d'un corpus de contenus théoriques précise encore davantage le statut de champ disciplinaire de l'Information-documentation en l'ancrant aux Sciences de l'Information et de la Communication.

L'enjeu pédagogique : ouvrir des pistes et préciser les apprentissages

S'agissant des CDI, cette affirmation de l'appui didactique contribue à renforcer considérablement leur vocation pédagogique et à en faire des lieux dédiés véritablement aux apprentissages disciplinaires et info-documentaires. Pour autant, l'établissement d'un corpus de notions ne prédispose pas de l'utilisation pédagogique qui peut être faite des contenus. Contrairement à certaines représentations tenaces, la présence de savoirs à enseigner dans une situation d'enseignement-apprentissage n'induit pas l'art et la manière de les faire construire par les élèves. La réflexion sur les contenus notionnels, leur sélection, leur définition et leur organisation à l'intérieur du domaine info-documentaire réfèrent à la dimension épistémologique de la didactique, tandis que la gestion de la séquence, des interactions langagières dans le groupe et de l'organisation des tâches dépend d'une expertise pédagogique.

Au plan pédagogique donc, tout reste à construire, tout est ouvert, et il ne peut y avoir ici que des pistes, des suggestions. La « pédagogie documentaire », qui a tiré sa particularité de son cadre original, de ses ressources spécifiques et d'un certain rapport au savoir et aux autres disciplines, trouvera ici de quoi se conforter et se légitimer.

Cependant, l'existence de ces notions et leur prise en compte sont de nature à améliorer qualitativement la manière de préparer et de conduire la séquence, au moins s'agissant des trois points suivants :

- le montage de la séquence avec les collègues pourrait désormais s'entreprendre dans un cadre interdisciplinaire, où il conviendrait de préciser, relativement à chacune des parties, quelles sont les notions et les compétences qui sont spécifiques, et quelles sont celles qui demeurent transversales ;
- la régulation des séquences, du point de vue info-documentaire, s'appuierait sur des outils d'évaluation formative intégrant des notions et sur une relation à l'élève l'incitant davantage à verbaliser et à réfléchir sur la base des contenus conceptuels visés ;
- l'évaluation, sous ses différentes formes, porterait non seulement sur les compétences observables dans les réalisations des élèves, mais également sur les notions en cours de construction, à partir des réflexions et des formulations produites par ceux-ci.

La rationalisation des contenus info-documentaires ne peut ainsi qu'affirmer l'expertise pédagogique de l'enseignant documentaliste.

L'enjeu scientifique : à la recherche d'une double légitimation

La formalisation didactique des contenus peut contribuer fortement à la nécessaire clarification épistémologique des concepts de l'information-documentation. Elle constitue en cela une étape importante dans la légitimation scientifique d'une éducation à l'information encore mal définie. Ainsi la question de la référence universitaire est-elle au centre de la réflexion didactique. Sciences de l'information et Sciences de l'éducation sont ainsi sollicitées pour faire des concepts appartenant au champ des premières, non pas des savoirs réduits ou simplifiés pour les besoins de l'école, mais d'authentiques savoirs scolaires, capables d'être construits de manière progressive par les élèves tout au long de leur scolarité. A cette fin, les concepts et les théories relevant des Sciences de l'éducation et des autres didactiques des sciences se révèlent indispensables.

L'enjeu didactique : la construction du curriculum

La didactique, cette science de l'enseignement, s'intéresse aux processus d'élaboration, de transmission et d'appropriation des savoirs et ce, du point de vue privilégié des contenus. Si ces deux derniers processus intéressent respectivement la psychologie cognitive et la pédagogie, le premier réfère à l'épistémologie des connaissances et sert de cadre au corpus de notions que nous présentons ici. Le travail engagé dans ce domaine ne constitue donc que l'une des

trois composantes de la didactique de l'Information-documentation en cours d'élaboration. Comme tel, il doit progresser en cherchant des ponts et des articulations avec les autres dimensions, au travers de questions telles que :

- comment aménager des accès à l'appropriation de ces notions pour des élèves de différents niveaux ?
- quelles situations didactiques construire pour servir de cadre à ces apprentissages ?

Cet intérêt de notre profession pour les questions didactiques a pris logiquement naissance aux lendemains de l'instauration du CAPES, lorsque est apparue la nécessité d'assumer, au travers de savoirs scientifiquement reconnus, l'identité d'enseignant que conférait à présent un certificat. Les années 90 ayant privilégié la recherche sur les compétences procédurales et les référentiels qui les listaient, sans pour autant faire avancer la question de l'identité et celle d'un apprentissage systématique au profit des élèves, il a fallu attendre la décennie en cours pour que la réflexion dépasse les seules intentions de principe et aboutisse aux premiers travaux concrets.

Le chantier amorcé par ce corpus pose ainsi des questions relatives à la délimitation et à la définition des savoirs qui devraient être enseignés à l'école. De ce fait, il procède expressément de ce projet plus vaste consistant à élaborer un curriculum pour l'Information-documentation, lequel projet s'emploiera également à déterminer des axes de progression, des situations d'enseignement et des outils d'évaluation de ces apprentissages.

L'articulation avec l'enseignement supérieur

La question de la transition entre enseignements secondaire et supérieur n'est pas nouvelle⁶ mais reste encore un vœu pieux ou un objectif lointain, à peine concrétisé par la juxtaposition de référentiels de compétences, spécifiques aux deux niveaux⁷. Les différences l'emportent sur les ressemblances, lorsque l'on compare la formation à la maîtrise de l'information dans le secondaire et dans le supérieur : acteurs, contextes, objectifs, méthodes, contenus, etc. ne sont plus les mêmes dès que l'on franchit les portes de l'université. Et si la question didactique s'avérait la meilleure passerelle possible entre ces deux mondes ? La mise à jour des invariants de la culture informationnelle, des concepts et des savoirs info-documentaires, reste un enjeu essentiel, commun aux deux niveaux. Et un outil didactique comme celui-ci pourra faire avancer de manière significative la recherche d'une meilleure articulation secondaire/supérieur, pour deux raisons au moins :

- le corpus lui-même : le choix des notions fondamentales de l'information ne devrait guère être différent dans le supérieur et les sept notions organisatrices constituent déjà, sinon un corpus, du moins une base commune à tous les niveaux d'enseignement jusqu'au doctorat. Le futur corpus didactique du supérieur (qui reste à construire) devra bien entendu ajouter d'autres notions informationnelles (notamment sur les circuits de l'information scientifique), mais il pourra reprendre la quasi-totalité des 64 notions répertoriées ici. Il devra surtout donner d'autres formulations, plus approfondies et adaptées aux trois niveaux du LMD.

- la démarche : la démarche didactique suivie (avec le choix des caractéristiques des notions, des exemples et des contre-exemples, etc.) pourrait être en partie reprise et adaptée au supérieur.

Enfin les conditions sont aujourd'hui réunies pour faire de cet outil didactique la base d'un futur curriculum informationnel, traversant tous les niveaux d'enseignement. En effet, à l'articulation des enseignements élémentaire, secondaire et supérieur s'est créé en 2006 un nouvel espace commun de travail et de recherche, l'ERTÉ⁸ « *Culture informationnelle et curriculum documentaire* », dont l'un des objectifs est précisément l'élaboration d'un corpus didactique commun⁹, auquel cet outil apporte la première pierre.

L'articulation avec les autres champs disciplinaires

A cette première liaison « verticale », avec le supérieur, s'ajoute la deuxième articulation fondamentale de la didactique de l'information : le lien « horizontal », transversal, avec les autres disciplines d'enseignement. Le corpus de notions constitue ainsi l'une des étapes importantes menant à l'élaboration d'une didactique spécifique et originale rattachant les savoirs info-documentaires aux autres savoirs devant être enseignés dans l'école d'aujourd'hui.

Dans le projet initial, il s'agissait également d'établir certaines « passerelles didactiques » avec les disciplines, à partir des notions les plus transversales. Ainsi la notion d'information, éminemment complexe, polysémique et trans-disciplinaire, devait-elle faire l'objet de définitions et d'approches multiples, spécifiques aux autres disciplines (biologie,

⁶ Nous citerons seulement le projet de Passeport documentaire en 1995 (S. Brunel-Bacot, A. Chante, « Vers un passeport documentaire », In *Argos*, n° 14, mars 1995, <http://www.savoirscdi.cndp.fr/OutilsPeda/argos/n14-p52.pdf>) et les Assises Nationales pour l'Éducation à l'Information, de la maternelle à l'université, en 2003 (<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-index.htm>)

⁷ Comme le référentiel de la FADBEN de 1997 et ERUDIST en 2005 (*ERUDIST Référentiel de compétences documentaires*, <http://www.erudist.fr/>)

⁸ Equipe de Recherche en Technologie éducative

⁹ L'ERTÉ « Culture informationnelle et curriculum documentaire » rassemble plus d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de formateurs en maîtrise de l'information, ainsi que plusieurs organismes et associations (dont la FADBEN, FORMIST, les URFIST, le CNDP...). Elle est pilotée par Annette Béguin, Professeur à l'Université Lille 3.

mathématiques, physique, droit, etc.). De même les notions de document et de source se prêtent-elles également à une didactisation, intéressante et nécessaire, en histoire, en droit, en littérature, en éducation aux médias... Et ces liens, à la fois sémantiques, conceptuels et disciplinaires, peuvent se décliner selon les différents niveaux d'enseignement, dans le secondaire et particulièrement dans le supérieur, où l'ancrage disciplinaire de la maîtrise de l'information revêt une dimension beaucoup plus forte.

Cette partie du travail a été repoussée pour le moment, en raison de la priorité donnée à l'approche spécifiquement info-documentaire des notions. Avant d'établir des ponts avec ses voisins, encore faut-il que le territoire de la culture informationnelle soit bien délimité et exploré. Mais la réflexion et la recherche sur les liaisons didactiques avec les disciplines autour de notions-clés, et non plus seulement de compétences, supposées transversales, restent des objectifs essentiels.

Quel projet didactique ?

Les étapes du chantier didactique

La réflexion didactique engagée par l'élaboration du corpus a nécessité l'ouverture de plusieurs perspectives associées : la délimitation du domaine, la définition de ses constituants notionnels, l'aménagement d'accès à l'appropriation par les élèves et la structuration du champ.

Délimitation du corpus

L'enjeu est ici la détermination d'un ensemble de notions essentielles pour l'éducation à l'information et candidates à subir le processus de didactisation, *i.e.* à être inscrites dans un programme d'enseignement. Si l'identification des savoirs scolaires procède généralement d'un mouvement de « transposition didactique » des savoirs savants en savoirs à enseigner, d'autres démarches sont également envisageables. Trois approches heuristiques, notamment, s'offrent pour répondre à cette question cruciale de la référence.

Les objets de savoir à déterminer peuvent se référer – sans pour autant s'y confondre – à des pratiques déjà existantes, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Ces pratiques sociales s'observent alors dans des secteurs professionnels divers appartenant à la recherche, aux métiers de l'information, à la culture ou à l'économie¹⁰. En tant que spécialiste de l'information, l'expertise de l'enseignant documentaliste est appréciable pour arbitrer ces choix.

Partant à contre-courant de la transposition didactique classique, l'analyse des pratiques documentaires des élèves et des difficultés qu'ils rencontrent permet de détecter un certain nombre de savoirs d'action susceptibles d'alimenter en retour la construction épistémique des « savoirs savants »¹¹.

Enfin, au motif que les notions ne constituent que des réponses pertinentes à des problèmes scientifiques identifiés, il serait intéressant de partir cette fois de l'analyse des phénomènes informationnels perçus dans notre société de l'information et d'en faire émerger les savoirs opératoires dont nos élèves ont besoin pour en rendre compte et pouvoir les résoudre.

Pour s'établir, ce présent corpus de notions a cependant été débattu dans le cadre d'une transposition générale, entre représentants des Sciences de l'information, formateurs et enseignants documentalistes, lesquels, par leur double expertise, ont veillé à ne retenir que les notions enseignables. Cette sélection gagnera à être discutée par la suite à partir des diverses approches heuristiques.

Définition des notions

Les premiers résultats de ces investigations ont ensuite demandé à être définis, autant pour jeter les bases d'une terminologie commune que pour parvenir à une précision maximale et ainsi réduire les risques de confusion. Ce faisant, le statut de la notion tend vers celui de concept scientifique. Celui-ci, pour être totalement compris, s'inscrit dans un *champ de référence* devant être spécifié. Ainsi, pour reprendre cet exemple, le terme *information*, mot à l'étonnante polysémie, doit-il faire l'objet d'un démarquage non seulement d'avec le sens commun mais d'avec les autres champs professionnels ou disciplinaires qui l'emploient de leur point de vue spécifique. On utilisera dès lors le concept d'*information* en le référant, par le biais de la définition proposée, aux Sciences de l'information. Cette phase d'élucidation des caractéristiques propres à chaque notion a été entreprise à partir des travaux de Britt-Mari Barth¹² sur l'apprentissage de l'abstraction¹³. Il s'est agi principalement de discriminer les principales caractéristiques composant chaque notion.

¹⁰ Jean-Louis Martinand, *Connaître et transformer la matière : Des objectifs pour l'initiation aux sciences et techniques*, Peter Lang, 1986. 315 p.

¹¹ Muriel Frisch, « Entrer dans les savoirs documentaires et informationnels en situation d'apprentissage et de formation », Rouen, *Colloque CIVIIC Savoirs et didactiques*, 18, 19, 20 mai 2006. A paraître

¹² Britt-Mari Barth, *Le savoir en construction*, Retz, 2004

¹³ Voir plus loin la présentation du cadre conceptuel de la démarche.

Accès à l'appropriation des notions

Mais l'entreprise définitionnelle présente un intérêt supplémentaire, essentiel pour favoriser l'appropriation des notions par les élèves. La caractérisation des composantes abstraites constitutives des notions permet de diffracter celles-ci en autant de points d'accès facilitant l'entrée par l'apprenant dans ces abstractions. Cette décomposition de la notion a pour dessein de la faire mieux appréhender point par point et d'aménager des progressions soit formelles (à l'intérieur du cursus), soit différenciées, c'est-à-dire s'accordant à chaque parcours personnel. Il restait à construire des représentations de ces paliers organisant la progression vers la définition finale visée. Deux niveaux de formulation (débutant et avancé) des définitions ont ainsi été proposés pour réguler l'avancée des élèves dans les apprentissages.

Structuration du domaine

Au total, soixante-quatre notions ont été sélectionnées et regroupées autour de sept notions organisatrices, jugées fondamentales pour penser une éducation raisonnée à l'information. Ces *notions organisatrices* sont les équivalents des *concepts intégrateurs*, ces « paradigmes explicatifs fondamentaux » comme les nomme Michel Develay (1992)¹⁴. Elles ont pour fonction d'organiser les contenus dans une logique inclusive et, ce faisant, visent à révéler la structure interne du champ disciplinaire en faisant apparaître sa cohérence. La structuration du champ en quelques notions organisatrices livre ainsi une meilleure visibilité de l'ensemble susceptible de favoriser l'appréhension de ses parties. Cette étape est rendue nécessaire dans le cadre du processus de transposition didactique, qui pour être complet, exige la publicisation des savoirs scolaires.

L'intérêt de cette représentation est donc de fournir aux acteurs, aux partenaires et aux parents une vision synoptique de l'ensemble du domaine.

En guise de conclusion

Vocation institutionnelle ou expérimentale ?

Il convient de lever un malentendu possible sur le statut et la vocation de cet outil didactique : cet outil se veut-il un « manuel » d'enseignement de l'information, attendu par tous les enseignants documentalistes, voire le programme encore officieux d'une nouvelle discipline ? A l'évidence non : à la fois « *work in progress* » collectif, travail de recherche, incitation à l'expérimentation, ce corpus ne vise en aucune manière à devenir une préconisation officielle, un « programme » didactique à appliquer dans tous les établissements. Il ne cherche pas non plus à clore autoritairement les définitions de notions particulièrement complexes, mais à fournir une première base didactique, que nous avons voulue la plus rigoureuse possible. Utilisable en l'état, ce corpus, et la démarche dont il est porteur, n'attendent que l'expérimentation sur le terrain et les futurs enrichissements qui seront apportés par la communauté des formateurs.

Un point de départ

Enfin, ce corpus constitue-t-il le point d'arrivée de la didactique documentaire ? Là encore, la réponse est négative :
- tout d'abord, ce projet est loin d'être terminé : ne sont publiées ici que les sept notions-clés, et sur la soixantaine des autres notions, seulement une trentaine ont fait l'objet d'une définition à peu près complète. Il reste donc beaucoup à faire avant d'atteindre nos propres objectifs ;
- ensuite ce travail didactique n'est pas le seul et d'autres collègues ont mené également d'importants travaux didactiques, dans la même direction et selon la même démarche, inspirée par Britt-Mari Barth¹⁵ ;
- enfin, cet outil n'est qu'un premier pas sur la voie d'une véritable didactique documentaire : le chemin est encore très long, comme nous l'avons souligné en détaillant les étapes d'une véritable didactisation¹⁶.

Pour toutes ces raisons, le travail commencé sera mis en ligne sur une plate-forme collaborative (de type wiki), d'ores et déjà à l'étude, pour associer tous les formateurs et enseignants documentalistes, motivés par ce chantier didactique et désireux de participer à ce travail collectif.

¹⁴ Michel Develay, *De l'apprentissage à l'enseignement : pour une épistémologie scolaire*, ESF, 1992

¹⁵ Nous pensons notamment aux travaux menés dans les IUFM de Rouen et de Caen par Agnès Montaigne et Nicole Clouet, avec lesquels il conviendra de trouver les articulations et les synthèses possibles. Voir N. Clouet, A. Montaigne. *Quels concepts enseigner en Info-documentation ?* Rouen : IUFM, juin 2006. Disp. sur : http://formdoc.rouen.iufm.fr/article.php3?id_article=283

¹⁶ Voir également la réflexion engagée par P. Duplessis et I. Ballarini-Santonocito, *Petit dictionnaire des concepts info-documentaires : Approche didactique à l'usage des enseignants documentalistes*, In SavoirsCDI, site du CNDP. Disp. sur : <http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm#auteur>

Un cadre théorique de référence ou la didactique de l'information à l'œuvre

Ivana Ballarini-Santonocito

Enseignante documentaliste

Membre du Bureau national de la FADBEN

Puisant ses fondements chez Comenius, la didactique est désormais une science bien établie. Relevant des sciences de l'éducation, mais à l'œuvre aussi dans les principales sciences qui sont à l'origine des disciplines scolaires, elle participe à la conception et à l'évolution des programmes d'enseignement et, pour ce faire, a produit de nombreux concepts qui lui sont spécifiques.

Mais si chaque enseignant peut se référer à la didactique de sa discipline, qu'en est-il en information-documentation ? La didactique informationnelle n'en est aujourd'hui qu'à ses premiers balbutiements. C'est à cette œuvre en construction que se rattachent les travaux ici proposés par la FADBEN.

En effet, le corpus de savoirs scolaires en information-documentation, tel qu'il est présenté, est le fruit d'un travail de didactisation. Et si l'œuvre didactique opérée ici n'est pas complète, elle met toutefois en application un certain nombre de processus et de concepts issus de la didactique des sciences.

Le domaine didactique

Placé sur les axes du triangle didactique, inspiré du triangle pédagogique de Jean Houssaye¹⁷, notre travail se situe essentiellement sur les axes :

- *Enseigner* qui relie le savoir (S) à l'activité du professeur (P) : axe épistémologique concernant la détermination des savoirs à enseigner et le choix des notions à développer.

- *Apprendre* qui relie le savoir à l'élève (E) : axe de l'appropriation des savoirs par l'élève concernant la structuration de la notion et le choix des niveaux de formulation.

L'axe *Former* (P→E), qui concerne plus la relation pédagogique et la mise en situation des savoirs par le maître pour en faciliter l'appropriation par les élèves, n'est ici qu'ébauché sous forme d'exemples d'activités pédagogiques à partir desquelles les notions peuvent être travaillées avec les élèves.

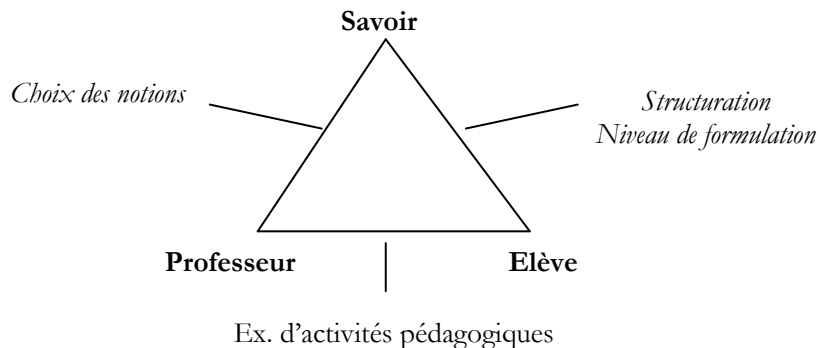


Fig. 1 : Corpus de notions et triangle didactique

Le cadre théorique issu de la didactique que nous présentons ici s'est appliqué à deux aspects du travail sur les notions, à savoir leur détermination et leur définition. Il s'applique de même à la réflexion menée sur l'appropriation des savoirs, fil conducteur de la structure et de la forme données à ce corpus.

La détermination des notions

Asseoir un enseignement qui sorte du procédural et de la méthodologie pour permettre à l'élève d'accéder à une culture de l'information nécessite en premier lieu la détermination d'un certain nombre de contenus d'apprentissage. Ces contenus se présentent sous forme de notions qui valent d'être apprises dans le cadre scolaire. Mais d'où viennent ces notions ? Qu'est-ce qui a prévalu à leur choix ? Et comment les transformer en savoirs scolaires ?

Pour répondre à ces questions un certain nombre de concepts didactiques ont été convoqués.

¹⁷ Houssaye Jean. *Le triangle pédagogique*. Peter Lang, 1988

La transposition didactique

La transposition didactique telle qu'elle s'est faite ici se rapproche de celle analysée par Yves Chevallard¹⁸ concernant les mathématiques. Cette approche a pour référent les savoirs savants issus, en information-documentation, des sciences de l'information et de la documentation.

Le processus transpositionnel consiste alors, à partir d'une sélection de *savoirs savants*, à leur faire subir une série de transformations, de décompositions, de réajustements qui vont en faire des *savoirs à enseigner*. Ces savoirs, souvent bien éloignés de leur origine savante ou scientifique, sont ainsi recontextualisés pour devenir des savoirs scolaires assimilables par les élèves et répondant à des besoins éducatifs spécifiques. Ils ont pour objectif de donner aux élèves des clés de compréhension des objets abordés, leur permettant ainsi de construire progressivement des connaissances sur ces objets.

Le travail définitionnel proposé dans ce corpus est ainsi parti des différentes définitions expertes que nous avons pu recueillir et qui sont données en bibliographie.

Mais la transposition didactique et la création de savoirs scolaires ne relève pas uniquement d'un transfert provenant des sciences, elle prend aussi en compte des savoirs issus des pratiques sociales et culturelles¹⁹, des pratiques professionnelles, ainsi que, dans le cas de l'information-documentation, des pratiques scolaires elles-mêmes²⁰.

Si une étude approfondie de ces pratiques n'a pas été menée pour l'établissement de notre corpus, elles ont tout de même été prises en compte lors du choix des notions. Un débat s'est alors ouvert sur la validité et la pertinence des notions candidates. Trois critères ont été pris en compte qui renvoient d'une part aux pratiques sociales et aux enjeux liés aux usages actuels de l'information (notions d'Éthique de l'information, d'Indexation libre, par exemple), d'autre part aux pratiques professionnelles qui structurent l'accès et l'utilisation de l'information dans un système de ressources (ex. notions de Base de données, Catalogue), et pour finir les pratiques scolaires qui offrent un terrain d'application à ces apprentissages (ex. notions de Recherche d'information, Prise de notes).

Les notions organisatrices

Une fois le choix des notions essentielles opéré, est apparue la nécessité de les regrouper autour de quelques pôles fédérateurs. Afin d'échapper à une logique classificatoire et pour rester dans celle de la didactisation d'un domaine de connaissance, le concept de *notion organisatrice* s'est vite imposé.

Chaque discipline possède ses propres notions, celles-ci étant ordonnées selon une structure hiérarchique autour de quelques notions ou concepts à fort pouvoir intégrateur qui en constituent la charpente et en facilite la compréhension. Jean-Pierre Astolfi²¹ les appelle *concepts fondateurs*, Michel Develay les nomme *concepts intégrateurs* et les compare à « *des poupées gigognes* » qui « *emboîtent des concepts plus petits et constituent les principes organisateurs, au niveau notionnel, d'une discipline enseignée* »²². Britt-Mari Barth²³ parle quant à elle de *concepts organisateurs*, ceux-ci étant à choisir parmi ceux qui sont plus généraux et plus évocateurs pour les élèves de façon à faciliter l'entrée dans l'abstraction et la compréhension des concepts plus spécifiques qu'ils fédèrent²⁴.

Les 64 notions essentielles présentées dans ce corpus sont regroupées autour des 7 notions organisatrices de : Information, Document, Source, Indexation, Espace informationnel, Recherche d'information et Exploitation de l'information. Elles offrent ainsi une première structuration du domaine de connaissance info-documentaire traduit en termes de savoirs scolaires.

La définition des notions

Il ne s'agissait pas pour nous de donner des définitions de dictionnaire, ni même des définitions savantes ou scientifiques.

Issues, comme exposé plus haut, du processus de la transposition didactique, les définitions proposées se présentent comme des objectifs de formulation souhaitée par les élèves à l'issue d'un processus de construction et d'appropriation de la notion. Elles ne sont pas à donner tel quel en début d'apprentissage mais à travailler à partir de la structuration fournie qui décompose et détaille chaque notion abordée.

¹⁸ Chevallard Yves. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. La Pensée sauvage, 1998

¹⁹ Durey Alain, Martinand, Jean-Louis. « Un analyseur pour la transposition didactique entre pratiques de référence et activités scolaires » in Arzac *et al.* *La transposition didactique à l'épreuve*. La Pensée sauvage, 1994

²⁰ Frisch Muriel. *Evolution de la documentation : naissance d'une discipline scolaire*. L'Harmattan, 2003

²¹ Astolfi Jean-Pierre. « Deux sortes de savoirs », *Cahiers pédagogiques* n°244-245, mai-juin 1986

²² Develay Michel. *De l'apprentissage à l'enseignement : pour une épistémologie scolaire*. ESF, 1992

²³ Barth Britt-Mari. *L'apprentissage de l'abstraction*. Retz, 1987

²⁴ Concernant l'utilisation des outils didactiques dans le domaine de l'information-documentation voir : Duplessis Pascal, *Apports épistémologiques à la didactique de l'Information-documentation*, Master Recherche Sciences de l'éducation et didactiques : Université de Nantes, 2006, p. 151-210.

Disponible sur http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/cdi/peda/duplessis_apports.PDF

Le cadre théorique des travaux de Britt-Mari Barth

La conception et la structure donnée aux définitions de ce corpus sont inspirées des travaux de Britt-Mari Barth²⁵, elle-même se situant dans le prolongement des travaux du psychologue américain Jérôme Bruner. Le cadre offert par B.-M. Barth présente une synthèse des apports des différents concepts de la didactique, eux-mêmes réinvestis dans la conception de situations d'apprentissage concrètes.

Théoricienne des apprentissages, elle s'interroge sur les mécanismes d'appropriation des savoirs et sur les méthodes à mettre en œuvre pour faciliter le processus de conceptualisation et de compréhension, chez les élèves, des notions abordées. Pour cela elle propose un *modèle opératoire du concept* qui permet de le définir *en compréhension*, à partir de ses caractéristiques propres, et *en extension*, à partir de l'identification des objets qu'il désigne.

Ainsi, pour qu'une notion puisse être travaillée et construite à différents niveaux par les élèves, elle la décompose en trois éléments :

- une étiquette : le mot qui désigne la notion (ex. Document, Information, Source, etc.),
- des attributs : les caractéristiques de la notion qui permettent de l'identifier,
- des exemples et des contre-exemples qui, par comparaison et par opposition, favorisent la construction de la notion chez l'élève.

Les exemples et les contre-exemples fournissent une définition *en extension* de la notion. Ils servent de base à la séquence d'apprentissage. Leur manipulation, leur observation et leur comparaison vont servir à dégager un certain nombre d'attributs.

Les attributs permettent de construire une définition *en compréhension* de la notion. Leur identification sert de base à l'émergence d'une formulation par les élèves. Cette définition, formulée par l'élève, atteste de son degré de compréhension de la notion. B.-M. Barth la désigne comme étant une *définition pour comprendre*.

La logique définitionnelle peut se schématiser ainsi :

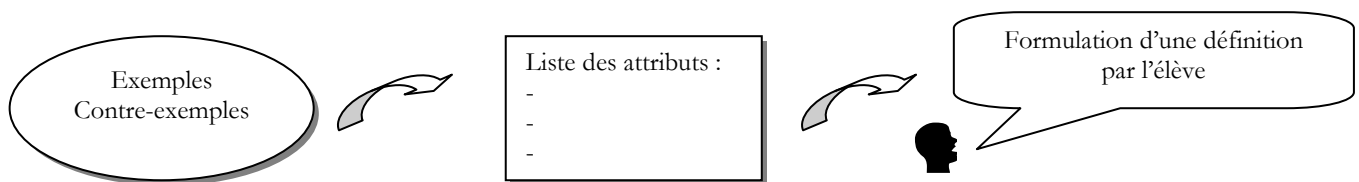


Fig. 2 : Logique définitionnelle et processus d'appropriation

Les fiches notions que nous présentons reprennent en partie le modèle opératoire fourni par B.-M. Barth. Toutefois le terme *attribut*, jugé trop ambigu, a été remplacé par celui de *caractéristique*.

Les niveaux de formulation

Le modèle de B.-M. Barth a pour visée la formulation d'une *définition pour comprendre* à construire par l'élève mais ne la fournit pas. Cependant, nous avons tenu à donner dans nos fiches des exemples de définitions possibles.

Pour cela nous avons fait appel au concept didactique de *niveau de formulation* en verbalisant deux niveaux. L'un, dit *débutant*, correspond à une première entrée dans la conceptualisation et l'acquisition de la notion, l'autre, dit *avancé*, correspond à une compréhension plus complète de la notion, il est destiné à un niveau terminale de lycée, voire universitaire²⁶.

Le concept de niveau de formulation renvoie à la structure cognitive du sujet apprenant ainsi qu'au processus de construction du savoir. Utilisé par Gérard de Vecchi et André Giordan, désigné sous le terme de *niveau de complexité* par B.-M. Barth, ce concept renvoie à l'idée que tout apprentissage ne peut se concevoir que dans une perspective de progressivité et d'approfondissement. Ainsi une même notion sera abordée à des niveaux différents tout au long du cursus des élèves.

Si nous ne donnons ici que deux niveaux de formulation, situés idéalement aux deux extrêmes de la scolarité dans le secondaire, le détail des caractéristiques permet une entrée modulable et adaptable aux différents niveaux, voire aux différents contextes d'apprentissage. Le choix sera alors fait de ne travailler qu'un nombre plus ou moins réduit ou ciblé de caractéristiques, considérées comme étant les plus essentielles pour un niveau de compréhension déterminé de la notion.

²⁵ Barth Britt-Mari, *L'apprentissage de l'abstraction*. Retz, 1987 ; *Le savoir en construction*. Retz, 1993

²⁶ Signalons, en complément à ce corpus, les travaux menés dans les académies de Caen et de Rouen par Nicole Clouet et Agnès Montaigne : *Concepts info-documentaires* [en ligne]. Rouen : IUFM, Août 2006. <http://formdoc.rouen.iufm.fr/spip.php?rubrique83>

Structuration d'une fiche « notion organisatrice »

Reprenant les apports des différents concepts didactiques que nous venons d'exposer, les fiches présentant les 7 notions organisatrices que nous publions ici sont structurées de la façon suivante :

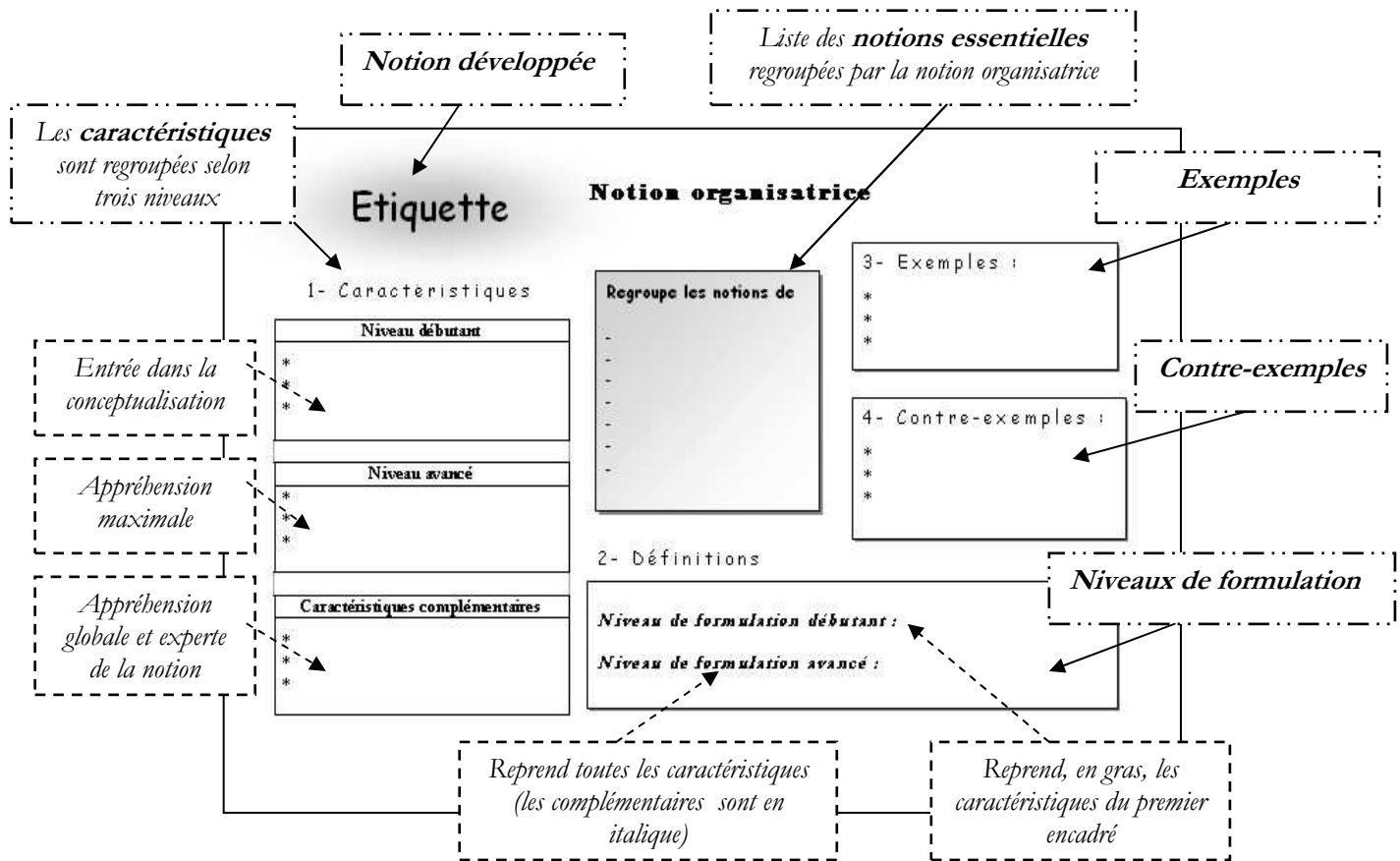


Fig.3 : Schéma d'une fiche notion

Pour l'appropriation des savoirs

Résolument tournée vers l'appropriation des savoirs, la structuration des fiches et donc de la définition donnée pour chaque notion, ont été pensées en se situant sur l'axe *savoir* → *élève* du triangle didactique.

Ces fiches s'adressent avant tout à l'enseignant. Elles lui permettent de clarifier sa propre relation aux savoirs qu'il doit maîtriser pour pouvoir les transmettre sous forme de *savoirs à enseigner* (axe S → P). Elles lui fournissent en outre un outil pour penser les apprentissages qu'il aura à mettre en œuvre, en tenant compte des mécanismes d'appropriation par les élèves et de la relation que ces derniers entretiennent avec les savoirs qui leur sont transmis pour les transformer, à leur tour, en *savoirs appris*.

Reste à explorer l'axe P → E qui s'intéresse aux *scenarii* pédagogiques, à la mise en séquence de *savoirs enseignés*.

Un corpus didactique à entrées multiples

La structure donnée aux fiches de notre corpus permet une utilisation à entrées multiples et modulables.

L'entrée par les caractéristiques : elle permet de comprendre quelles sont les différentes composantes d'une notion.

L'entrée par les niveaux de formulation : deux niveaux sont fournis mais la liste des caractéristiques permet d'en construire d'autres.

L'entrée par les exemples et les contre-exemples : offrant une entrée concrète dans la conceptualisation, leur examen peut servir de base, comme le suggère B.-M. Barth, à la construction de la séquence d'apprentissage.

Vers une approche par réseaux conceptuels

Autre concept didactique, les *réseaux conceptuels* offrent une représentation graphique et spatiale, sous forme de carte, d'un domaine de connaissance. Michel Develay²⁷ parle de *trame notionnelle* où chaque nœud serait une notion, celle-ci étant ainsi reliée à d'autres par un réseau dynamique de significations. Ces réseaux sont à construire en amont, pour délimiter un champ d'apprentissage²⁸, mais ils peuvent de même être construits par les élèves.

Une notion ne se construit jamais seule mais en liaison avec d'autres qu'elle intègre ou qui l'englobent, auxquelles elle s'associe ou s'oppose, dont elle se distingue ou se compose.

Ainsi, la présentation des notions du corpus permet deux entrées nous orientant vers les réseaux conceptuels. La première, plus globale, prend appui sur le regroupement des notions essentielles autour d'une notion organisatrice fédératrice. La seconde, plus ponctuelle, permet la construction de micro réseaux à partir d'une notion et en prenant appui sur ses caractéristiques. En effet, chaque caractéristique renvoie à une autre notion : dans les caractéristiques du Document se retrouvent, par exemple, les notions de Support, Information, *etc.* De même la formulation de celle-ci identifie, sous forme de verbe, le lien qui l'unit à la notion cible : le Document *utilise* un Support, *contient* des Informations, *etc.*

Ainsi, à partir des différentes entrées offertes, chaque notion peut-elle être à la fois : décomposée en plusieurs caractéristiques, formulée à différents niveaux de complexité ou représentée graphiquement en réseau de notions. Trois approches complémentaires peuvent alors être avancées pour une meilleure appropriation par les élèves : l'analyse des composantes, la verbalisation et la représentation visuelle.

Vers une mise en séquences pédagogiques

Concernant les exemples d'activités pédagogiques proposées, nous souhaitons, dans un premier temps, insérer, pour chaque notion, de véritables séquences. Mais cela s'est vite révélé prématuré et hasardeux, dans la mesure où le chantier didactique ouvert en information-documentation, dont la Fadben n'est qu'un des acteurs²⁹, n'est pas encore suffisamment avancé.

L'idée en a aussi été abandonnée car nous nous sommes confrontés à un obstacle de nature purement didactique. Une notion ne saurait être construite séparément des autres : elle peut être "apprise", appuyée d'exercices d'application... mais pas construite toute seule. Prise isolément, elle devient un savoir propositionnel. Le risque, alors, eut été de réduire la séquence à un cours théorique de documentation, ce qui aurait ruiné la portée de notre travail. Par ailleurs, la notion, inscrite dans un réseau notionnel, doit être comprise comme une réponse possible à une question particulière. Un autre aspect de l'œuvre de didactisation de notre domaine de connaissance est ici manquant, celui du recensement des problématiques informationnelles auxquelles l'appropriation des savoirs ici pointés va pouvoir répondre.

Réduire la construction d'une notion à une fiche pédagogique va à l'encontre de cette idée de *concept opératoire* que nous avons appliquée à notre corpus. La notion apprise isolément ne peut pas devenir opératoire.

C'est pourquoi seuls des exemples d'activités concernées sont donnés. Ils offrent juste un point d'ancrage dans des activités couramment menées lors des séquences pédagogiques conçues par les enseignants documentalistes. Ils désignent un moment où une notion est convoquée et peut être travaillée en tant que telle pour en permettre l'émergence.

Pour conclure...

La didactisation des apprentissages info-documentaires a pour objectif d'offrir une approche conceptuelle qui s'oppose, tout en la complétant, à l'approche procédurale souvent pratiquée jusque-là.

Concernant l'action auprès des élèves, l'utilisation combinée des concepts de la didactique appliqués à notre domaine de connaissance permet une entrée progressive et construite dans l'abstraction et dans la conceptualisation, elle contribue à la formation de la pensée. Les savoirs abordés acquièrent, de par cette approche, une dimension opératoire dans la mesure où ils servent à comprendre et à assimiler sous forme de connaissances acquises un phénomène et/ou une pratique informationnels. Les notions appréhendées apportent ainsi une réponse et permettent d'agir en toute connaissance de cause. La portée de l'apprentissage se déplace ainsi d'un « comment » à un « pourquoi ».

Concernant l'enseignant documentaliste lui-même, l'objectif que nous nous sommes fixé lors de la constitution de ce corpus est d'impulser une nouvelle posture dans la conception même des séquences pédagogiques. Cette posture devant l'amener à porter un autre regard sur son rôle et son intervention auprès des élèves. Il lui sera ainsi montré qu'un glissement peut être opéré au niveau des objectifs d'apprentissages visés faisant passer ceux-ci du procédural au notionnel.

²⁷ Develay Michel, *ibid.*

²⁸ Signalons les travaux menés dans l'académie de Nantes par une équipe d'enseignants documentalistes à laquelle participent P. Duplessis et I. Ballarini-Santonocito. Dix cartes conceptuelles seront prochainement publiées sur le site académique.

²⁹ Le chantier didactique est actuellement exploré par plusieurs chercheurs. Nombre d'entre eux participent à l'ERTÉ « Culture informationnelle et curriculum documentaire » pilotée par Annette Béguin de l'Université de Lille3. La FADBEN en fait partie.

Index des 64 notions essentielles

Les notions organisatrices sont en gras

Analyse de l'information	Langage documentaire (classification, thésaurus...)
Auteur	Média
Base de données	Message
Besoin d'information	Métadonnée
Bibliographie	Méthodologie de la recherche d'information
Bibliothèque (virtuelle, physique, numérique)	Mot clé
Blog	Moteur de recherche
Catalogue	Nature de la source
Centre de ressources (médiathèque, CDI...)	Nature physique de l'information
Classement	Navigation (arborescente, hypertextuelle)
Code (codage formel, codage technique)	Opérateur de recherche
Discours (rhétorique, intention)	Outils de recherche (typologie)
Document	Périodicité
Document numérique en ligne	Pertinence
Document primaire	Prise de notes
Document secondaire	Production documentaire
Donnée informationnelle	Publication
Droit de l'information	Recherche d'information
Economie de l'information (dont valeur et coût)	Référence (référence bibliographique, citation, bibliographie)
Edition	Requête
Espace informationnel	Réseau documentaire
Ethique de l'information	Résumé
Evaluation de l'information	Site web
Exploitation de l'information	Source
Forum, liste de diffusion, messagerie	Statut de la source (institutionnelle, privée, personnelle...)
Genre documentaire	Structuration de l'information
Index	Structure du document
Indexation	Support
Indexation automatisée	Synthèse
Indexation documentaire	Type d'information
Indexation libre (Social Tag)	Validité de la source
Information	
Interface de recherche	

Regroupements par notion organisatrice

Information

- Code (codage formel, codage technique)
- Donnée informationnelle
- Droit de l'information
- Economie de l'information (dont valeur et coût)
- Média
- Message
- Structuration de l'information
- Type d'information

Document

- Document numérique en ligne
- Document primaire
- Document secondaire
- Genre documentaire
- Nature physique de l'information
- Périodicité
- Publication
- Structure du document
- Support

Source

- Auteur
- Bibliographie
- Discours (rhétorique, intention)
- Edition
- Nature de la source
- Référence (référence bibliographique, citation, bibliographie)
- Statut de la source (institutionnelle, privée, personnelle...)
- Validité de la source

Indexation

- Classement
- Index
- Indexation automatisée
- Indexation documentaire
- Indexation libre (Social Tag)
- Langage documentaire (classification, thésaurus...)
- Métadonnée
- Mot clé

Espace informationnel

- Base de données
- Bibliothèque (virtuelle, physique, numérique)
- Blog
- Catalogue
- Centre de ressources (médiathèque, CDI...)
- Forum, liste de diffusion, messagerie
- Réseau documentaire
- Site web

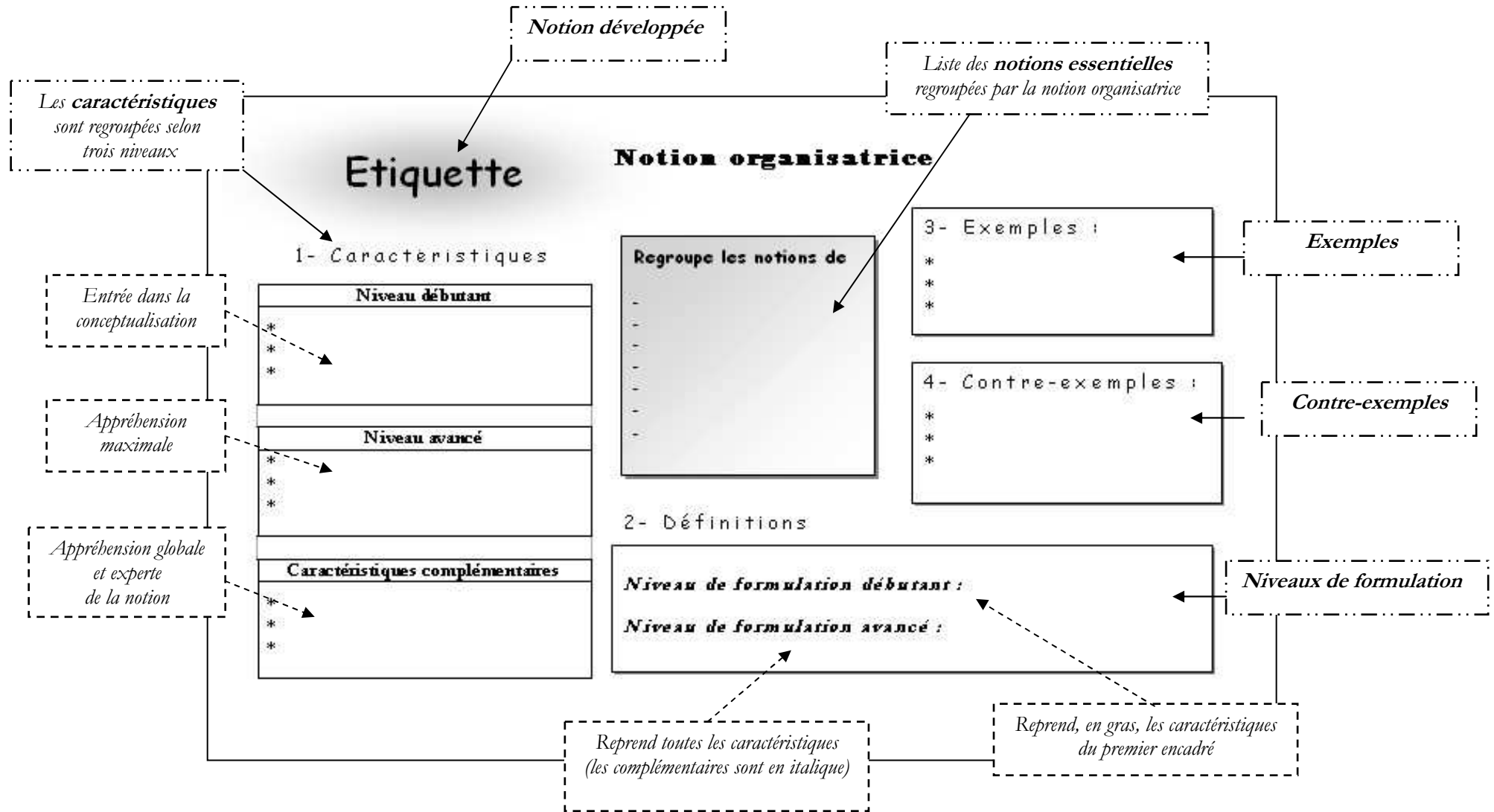
Recherche d'information

- Besoin d'information
- Interface de recherche
- Méthodologie de la recherche d'information
- Moteur de recherche
- Navigation (arborescente, hypertextuelle)
- Opérateur de recherche
- Outils de recherche (typologie)
- Requête

Exploitation de l'information

- Analyse de l'information
- Ethique de l'information
- Evaluation de l'information
- Pertinence
- Prise de notes
- Production documentaire
- Résumé
- Synthèse

Schéma de lecture d'une fiche notion



L'exploitation pédagogique des fiches

Isabelle Fructus
Ex-présidente de la Fadben

L'ensemble des fiches présentées ne constitue pas un ensemble de modèles transposables plus ou moins directement en séquences dans les établissements scolaires. Ces fiches sont des outils de réflexion qui ont pour point de départ trois questions qui se posent à l'enseignant documentaliste : comment analyser et repérer les notions mises en jeu lors de ses séances pédagogiques ? Comment exploiter ce travail d'analyse et de repérage ? Comment faire évoluer ses pratiques vers plus d'efficacité ?

Analyse et repérage

Identifier les notions utilisées lors des travaux réalisés par les élèves au cours des séances organisées par les enseignants documentalistes est un travail nécessaire. Que recouvrent les termes employés ? Les enseignants documentalistes ont besoin de savoir de quoi ils parlent, et surtout de définir un vocabulaire commun. Les fiches participent de cet essai de clarification pour les professionnels de l'information-documentation qu'ils doivent être.

Parallèlement, il est utile de bien **repérer ces notions** dans les séquences déjà réalisées. Dans la pratique existante, quelles notions sont mobilisées, lesquelles n'apparaissent pas ? Celles qui sont laissées de côté relèvent-elles toutes du même domaine ? Par exemple : toutes les notions absentes appartiennent-elles à la même notion organisatrice ? Certaines notions sont-elles abordées plusieurs fois dans la scolarité ? Etc. Sans préjuger de ce qui en sera fait par la suite, un repérage précis constitue une base de travail solide.

Une analyse plus fine permettra de **cerner les caractéristiques des notions** qui sont abordées au fil du travail demandé. Comment décrire une notion ? De quoi est-elle constituée ? Parmi les caractéristiques apparentes, quelles sont celles qui sont mises en avant ? Lesquelles ne sont jamais abordées ? Y a-t-il une raison objective à l'élimination de certaines caractéristiques, ou s'agit-il d'un aspect de la notion auquel on n'avait tout simplement pas pensé ? Enfin, dans quel contexte utilise-t-on ces notions ? Ce contexte mobilise-t-il les exemples et contre-exemples proposés ?

Dans un premier temps, ces fiches sont donc l'occasion d'analyser sa propre pratique, de la confronter à ce que l'on estime nécessaire de mettre en œuvre, dans un contexte donné.

Evolution des pratiques

Lorsque le **vocabulaire** est commun, il est possible d'échanger avec les collègues : autres enseignants documentalistes (peut-être que des séances qui paraissaient identiques révéleront des différences à la suite de cette analyse), enseignants des autres disciplines (les propositions seront forcément plus claires ou tout au moins plus clairement exprimées). De cet échange reposant sur des notions précises peuvent naître des inflexions des pratiques. Parvenir à fixer une terminologie rendrait également grand service à l'élève qui trouverait dans ces repères simples et solides une cohérence tout au long de sa scolarité.

L'analyse personnelle de chacune des séances permet aussi de modifier ce qui ne paraît pas entièrement justifié à l'aune de nouveaux critères. Si des caractéristiques essentielles ont été négligées : choisira-t-on de remanier la séance elle-même ou d'y revenir dans un deuxième temps, un temps d'approfondissement au cours duquel on abordera ces caractéristiques nouvelles ?

La nature de **l'évaluation** du travail des élèves peut aussi évoluer. Certes, il est utile de vérifier que l'élève a acquis des **compétences** informationnelles, mais qu'a-t-il retenu des **savoirs** abordés ? Se poser cette question, et tenter d'y répondre, oblige à modifier les critères de réussite donnés à l'élève. Les **niveaux de formulation** proposés sont justement là pour guider l'enseignant documentaliste dans la définition de ses objectifs ainsi que dans l'accompagnement et dans l'évaluation de l'élève.

Plus largement, le regard global sur l'ensemble des savoirs abordés effectivement et sur ceux qu'il faudrait aborder, dans un cadre idéal, permet de mieux organiser les enseignements sur les trois ou quatre années passées par les élèves dans l'établissement : éviter les répétitions inutiles, prévoir les réajustements nécessaires, permettre une construction progressive des savoirs...

En l'absence actuelle de définition d'un curriculum officiel en information-documentation, on ne reviendra pas ici sur les limites de cet aspect du travail de l'enseignant documentaliste qui, quels que soient sa compétence et son investissement, reste tributaire de contraintes locales fortes.

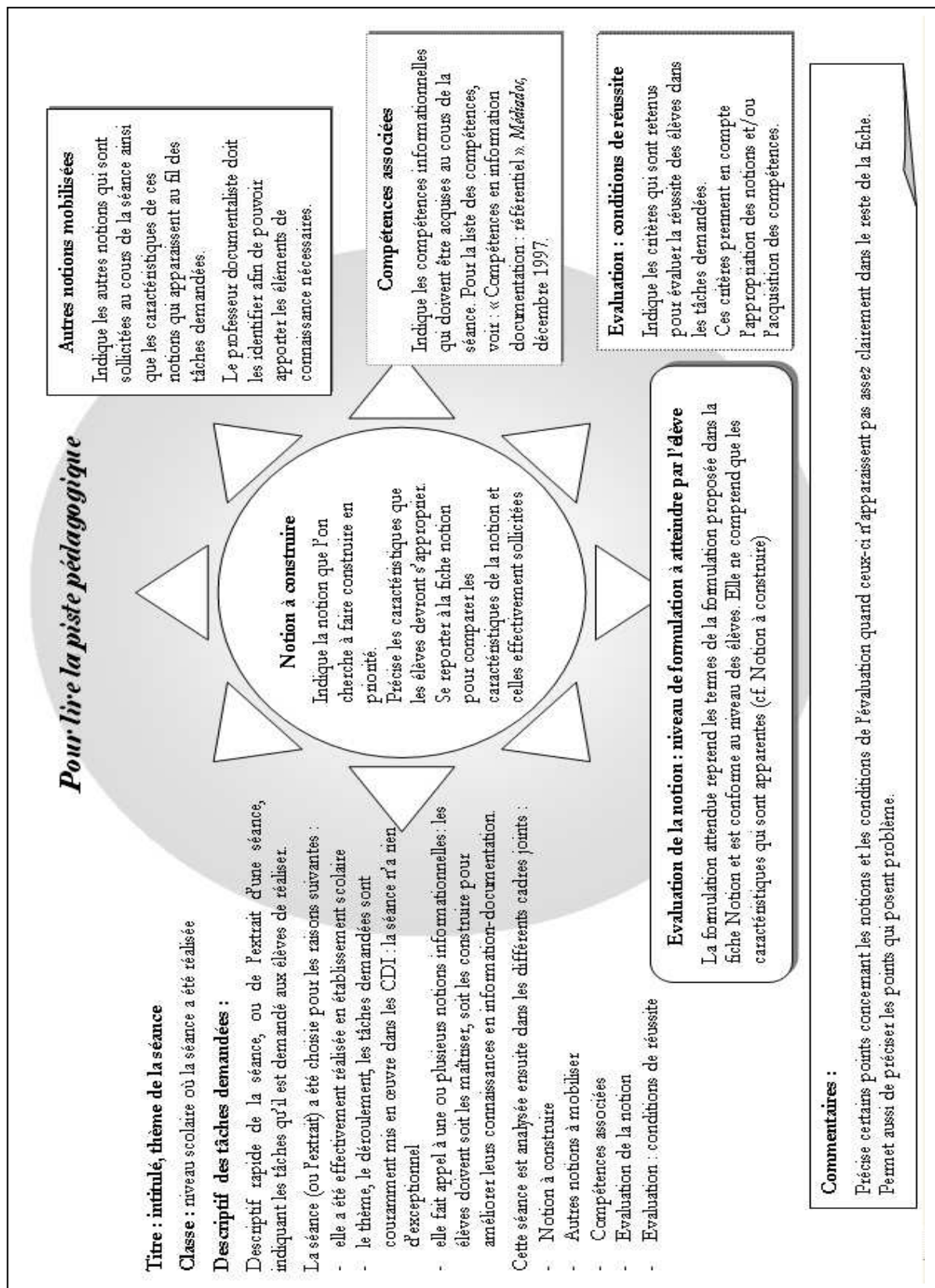
Une nouvelle approche

Les élèves ne sont pas des « cobayes », et il n'est pas question de promouvoir ici des évolutions dont ils feraient les frais. Le point de vue que nous cherchons à défendre, c'est qu'il est enfin possible, à partir de ces quelques fiches proposées, de « renverser » le point de départ des séquences, d'intégrer au développement des compétences, la

construction de savoirs scolaires en information-documentation. Cela permet de dépasser la simple mise en œuvre d'apprentissages instrumentaux ou procéduraux.

Les exemples et pistes proposés essaient d'aller dans ce sens et montrent qu'une telle évolution, si elle est porteuse d'élévation des savoirs des élèves en matière d'information-documentation, ne transforme ni les professeurs documentalistes en professeurs de documentation ni les séquences pédagogiques qu'ils organisent en cours de documentation.

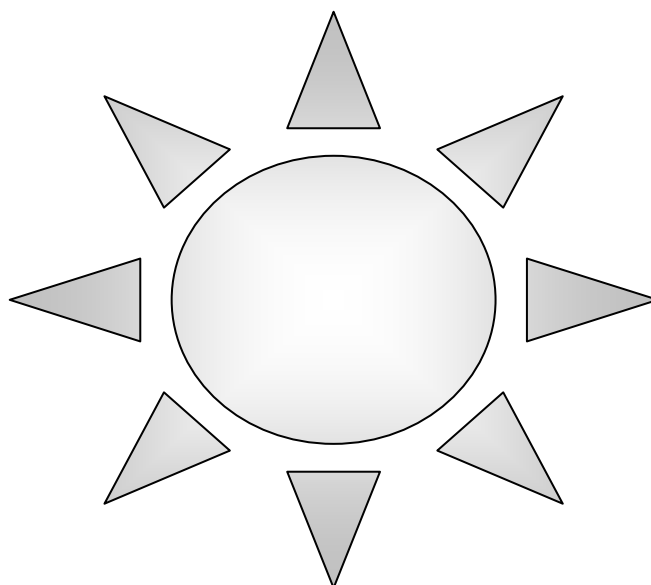
Faire le choix de centrer les séquences sur les savoirs scolaires, ce n'est pas abandonner ce qui a fait la force et l'intérêt de la pédagogie innovante proposée par les enseignants documentalistes, c'est lui donner une crédibilité et une rigueur nouvelles.



Corpus des 7 notions organisatrices



Pistes pédagogiques



Information

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Contient un élément de connaissance
- * Procède d'une mise en forme (structuration)
- * Est transmise par un message

Niveau avancé

- * Provient d'une source
- * Procède d'une intention de communication
- * Utilise un code de transcription

Caractéristiques complémentaires

- * Utilise un canal de transmission
- * S'inscrit sur un support matériel
- * Est immatérielle
- * Apporte un élément de nouveauté

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Code
Donnée informationnelle
Droit de l'information
Economie de l'information
Média
Message
Structuration de l'information
Type d'information

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

L'information est le produit de la **mise en forme** d'un **élément de connaissance** transmis par un **message**.

Niveau de formulation avancé :

L'information est le produit de la **mise en forme**, par le recours à un **code de transcription** particulier (oral, gestuel, textuel, iconique, sonore ou multicode), d'un **élément de connaissance** ou de sens, transmis au moyen d'un **message**, par un **canal de transmission**. L'information provient d'une **source** et procède d'une **intention de communication**. D'essence **immatérielle**, son inscription sur un **support matériel** permet la création d'un document. Elle apporte un **élément de nouveauté** à celui qui la reçoit.

3- Exemples :

- * Tout ou partie du contenu d'un message (personnel, professionnel, médiatique, etc.) apportant un élément nouveau dans un contexte donné
- * Tout nouvel élément de connaissance, venant enrichir les connaissances d'un individu sur le monde : contenu d'un texte scientifique, d'un documentaire, d'une fiction, d'un dessin, d'une œuvre d'art, etc.

4- Contre-exemples :

- * Enquête, instruction (information juridique)
- * Instructions contenues dans le code génétique (information biologique)
- * Données binaires traitées dans les ordinateurs (information-data)
- * Mesure statistique de la probabilité dans un système (information en physique)

Piste pédagogique

Titre : Culture scientifique : les physiciens hier et aujourd'hui

Classe : 3^{ème}

Descriptif des tâches demandées :

En utilisant des documents provenant de 2 sources sur support différent parmi les suivantes : périodiques scientifiques, manuels scolaires de physique, livres documentaires, Internet, encyclopédie sur cédérom.

1- Rechercher le plus grand nombre possible de noms de physiciens en prélevant les **informations** suivantes :

- Nom
- Epoque
- Champ de recherche
- Applications aujourd'hui ou recherche en cours
- Document utilisé : source, type d'information

Comment avez-vous effectué votre recherche ?

La source utilisée est-elle d'origine scientifique ?

Quel élément d'information vous permet d'affirmer l'importance de ce physicien ?

2- Après avoir échangé le résultat de vos recherches, répondez ensemble aux questions suivantes :

- * Quels physiciens retrouve-t-on dans de nombreux documents ? Pourquoi ?
 - * Quels noms avez-vous découvert au cours de la séance ?
 - * Peut-on s'entendre sur la définition du terme physicien ?
 - * Qu'avez-vous appris au cours de cette séance ? (Concernant les connaissances et les ressources)
 - * Vers quelles sources vous dirigerez-vous pour les recherches suivantes :
- La découverte de la radioactivité/ le dernier prix Nobel de physique / Qu'est-ce que la porosité ?

Notion à construire

Information

- Contient un élément de connaissance
- S'inscrit sur un support matériel
- Provient d'une source
- Apporte un élément de nouveauté

Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

L'information contient un élément de connaissance. Inscrite sur un support matériel, elle provient d'une source. Son traitement permet l'appropriation d'un élément de nouveauté.

Autres notions mobilisées

Source

- Est à l'origine de l'information
- Fonde la validité de l'information
- Produit un type d'information

Support

- Est un objet physique ou virtuel
- Permet l'inscription d'informations

Evaluation de l'information

- Procède d'un regard critique sur le résultat

Compétences associées

- Prélever et s'appropriier des informations
- Identifier la source
- Comparer les informations issues de diverses sources

Evaluation : conditions de réussite

Le tableau rempli et commenté par le groupe de travail ainsi que l'échange oral sur les résultats de recherche et la hiérarchisation des informations trouvées permettent d'évaluer l'approche collective de la notion d'Information.

Les diverses caractéristiques de cette notion qui apparaissent lors de l'échange oral peuvent être notées sur une affiche afin d'aboutir à une formulation.

Commentaires :

Cet extrait mobilise la notion d'information et permet d'insister sur sa caractéristique de contenir une connaissance.

Si divers documents sont certes utilisés, c'est davantage la notion de source qui apparaît secondairement, convoquée à plusieurs reprises dans la séance.

Le résultat de ces recherches étant présenté au cours suivant de physique, c'est l'information traitée dans cette séance qui permet aux élèves de questionner la réalité de la physique aujourd'hui et le statut de physicien et non l'inverse.

Document

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Utilise un support matériel
- * Contient des informations
- * Est créé par un ou plusieurs auteurs

Niveau avancé

- * Présente une structure organisationnelle
- * Résulte d'une intention de communication
- * Utilise un code de transcription
- * Est référençable

Caractéristiques complémentaires

- * Est indexable
- * Permet le stockage d'informations
- * Permet la transmission de l'information
- * Permet la reproduction de l'information

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Document numérique en ligne
Document primaire
Document secondaire
Nature physique de l'information
Périodicité
Publication
Structure du document
Support

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

Le document est un ensemble constitué d'un **support matériel** sur lequel sont inscrites des **informations**. Il est créé par un ou plusieurs **auteur(s)**.

Niveau de formulation avancé :

Le document est un ensemble constitué d'un **support matériel** sur lequel sont inscrites, par le recours à différents **codes de transcription**, des **informations, structurées et organisées**, tant du point de vue du contenu intellectuel que de la forme. Il résulte d'une **intention de communication**. Le document formalise et fixe, de façon plus ou moins stable, des informations dont il permet la **transmission**, le **stockage**, la **reproduction** et le traitement. En tant qu'objet documentaire, il est le produit d'une création par un ou plusieurs **auteur(s)**. Il est **référençable** et **indexable**.

3- Exemples :

- * Un document électronique. Ex. : *Encyclopédie Encarta*
- * L'enregistrement d'une émission de radio, ou de TV
- * Un livre. Ex. : *Mondes rebelles junior*
- * Un n° de périodique. Ex. : *Science & vie junior*, n°203
- * Un site ou page web identifié par une adresse URL
- * Une affiche
- * Un film
- * Un message d'une liste de diffusion, d'un blog...

4- Contre-exemples :

- * Une conférence orale
- * Un débat public en salle
- * Une représentation théâtrale dans un théâtre
- * Une conversation téléphonique
- * Une émission de radio ou de TV seulement écoutée
- * Une page web dynamique générée «à la volée»
- * Un SMS
- * Un journal intime (non publié)
- * Un DVD ou une cassette vierge

Piste pédagogique

Titre : Un document pour quoi faire ?

Classe : 5^{ème}

Descriptif des tâches demandées :

1- Par groupe de 2, parmi la cinquantaine de documents répartis sur les tables, vous éliminerez 14 intrus. Seuls 10 intrus sont répartis (une copie blanche, un répertoire, un SMS, un journal intime relié, un cahier de brouillon, un DVD vierge, une émission de télé en cours, un SMS, des postits, un lecteur DVD, un fil RSS...)

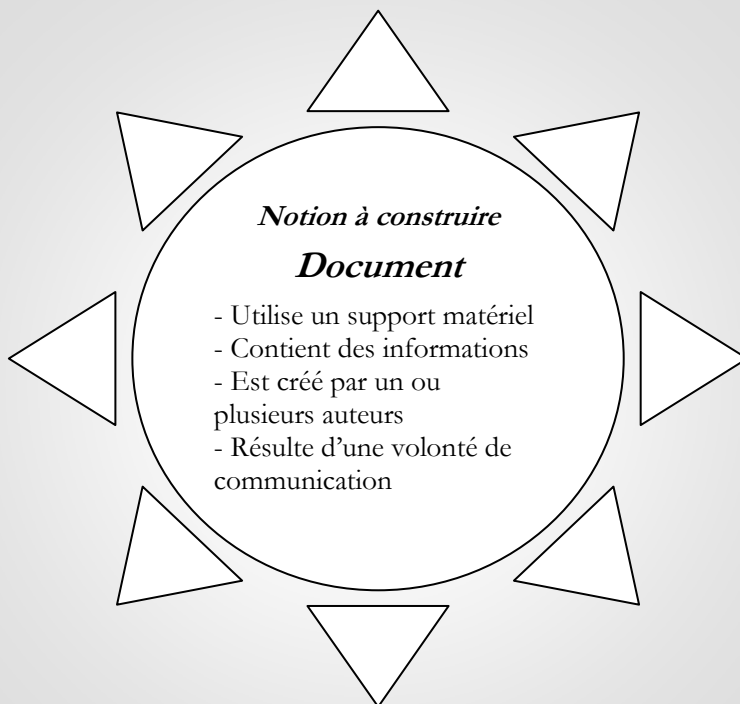
2- Justifiez votre choix :

Ce n'est pas un document parce que.....

3- Sur une affiche seront notées les raisons invoquées

4- Parmi les 14 intrus, 4 étaient de faux intrus et de vrais documents : trouvez-les et justifiez
(On sera amené éventuellement à supprimer certains critères de choix notés précédemment)

5- A partir des éléments retenus, proposez par groupe de 4 une définition du document :
Un document, c'est :.....



Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

Le document est un ensemble constitué d'un support matériel sur lequel sont inscrites des informations (écrites, orales, sonores). Il est créé par un ou plusieurs auteurs, publié et diffusé.

Autres notions mobilisées

Support matériel

- Est un objet physique ou virtuel
- Offre la possibilité d'y inscrire des informations

Publication

- Passe par un éditeur
- Donne lieu à la diffusion du document

Compétences associées

- Opérer un tri parmi des objets pour repérer les documents
- Proposer des éléments de définition de cette notion
- Mobiliser ses connaissances

Evaluation : conditions de réussite

Pour la réussite de cette séance, on tiendra compte :

- du nombre des erreurs lors du tri
 - du nombre d'éléments réutilisables dans la définition
 - du nombre de définitions acceptables par rapport au niveau de formulation attendu
- Lors de la séance suivante, on demandera d'apporter des exemples d'intrus qui seront utilisés dans une autre classe.

Commentaires :

Cette séance a l'ambition de mettre au centre l'élaboration par les élèves de la notion de document. Elle permet par une approche concrète de mobiliser progressivement et collectivement les éléments constitutifs de la notion. La formulation de la définition devra reprendre le plus possible les termes utilisés par les élèves lorsqu'ils répondent à un choix justifié.

Source

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Est à l'origine de l'information
- * Produit un type d'information
- * Fonde la validité de l'information

Niveau avancé

- * Produit un discours
- * Procède d'une intention
- * Produit de l'information
- * Diffuse de l'information

Caractéristiques complémentaires

- * Peut être créditée de notoriété
- * Peut bénéficier d'une caution intellectuelle

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Auteur
Bibliographie
Discours
Edition
Nature de la source
Référence
Statut de la source
Validité de la source

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

La source est constituée des acteurs (personnes ou organisme) qui sont à l'**origine de l'information** considérée. Elle permet d'identifier le **type d'information** (journalistique, scientifique, promotionnelle, etc.) produit et d'estimer sa **validité**.

Niveau de formulation avancé :

La source renvoie aux acteurs (personnes ou organisme) qui sont à l'**origine de l'information** considérée. Les **intentions**, les intérêts qui la motivent et qui la façonnent se perçoivent au travers d'un **discours** rhétorique à l'œuvre dans la **production** et la **diffusion** des informations. Connaître la source permet d'identifier le **type d'information** (journalistique, scientifique, promotionnelle, etc.) produit et d'estimer sa **validité**. Interroger la source revient à rendre compte de la **notoriété** et de la **caution intellectuelle** dont bénéficient ses acteurs le cas échéant.

3- Exemples :

- * Le journal *Le Monde*
- * Le site de l'Education nationale
- * *L'Encyclopaedia Universalis*
- * La base de données du CDI
- * L'UNICEF
- * L'agence France Presse
- * Philippe Meirieu
- * La chaîne de télévision *Arte*

4- Contre-exemples :

- * Un support documentaire
- * Un outil de recherche
- * Un genre documentaire
- * La télévision

Piste pédagogique

Titre : Wikipedia et la source d'une information

Classe, niveau : classe de 1^{ère} en ECJS

Descriptif des tâches demandées :

Thème d'ECJS : la télé-réalité

Travail à partir de la sélection de documents effectuée par les groupes

Repérage : verbaliser les choix de l'élève

1- Choisir parmi ces documents ceux qui :

semblent répondre à la question de départ posée par le groupe
semblent le plus fiables

Les classer par ordre de fiabilité.

2- Déterminer les raisons de leur fiabilité

- origine de l'information
- caution scientifique
- discours

Application : montrer que la source d'un document existe quel que soit le document

Déterminer pour chaque document les caractéristiques précédemment repérées (origine, caution, discours).

Ex : un article de Marianne sur la télé-réalité	Origine : le magazine Marianne, situé à gauche de l'échiquier politique
Refs : La « politique academy » va-t-elle débarquer sur les écrans français ? Site de Marianne	
	Caution : enquête journalistique
	Discours : dénonciation du PAF

Maîtrise : relier la recherche de la source au besoin d'information.

Prise d'informations en les reliant au type de discours.

<i>Informations</i>	<i>Source</i>	<i>Discours</i>

Expression : se positionner comme source en rédigeant un article sur wikipedia.

Le groupe va s'identifier comme source en s'enregistrant et en remplissant sa fiche de rédacteur. A la fin de l'article, il citera ses références bibliographiques.

Notion à construire

Source

- Est à l'origine de l'information
- Fonde la validité de l'information
- Produit un discours

Autres notions mobilisées

Auteur

Référence

Recherche d'information

- Répond à un besoin d'information
- Opère une sélection de l'information / des ressources
- Opère une évaluation de l'information / des ressources

Document

- Est créé par un ou plusieurs auteurs
- Présente une structure organisationnelle

Compétences associées

- Repérer l'origine d'une information
- Sélectionner des informations en fonction de son besoin d'information
- Produire un document en s'identifiant comme auteur

Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

La **source** renvoie aux acteurs qui sont à l'**origine de l'information**. Elle permet d'identifier le **type d'information** produit et d'estimer sa **validité**.
La **recherche d'information** mobilise des ressources pour répondre à un **besoin d'information**.

Evaluation : conditions de réussite

- Les groupes de travail font le lien entre leur question de départ, le choix des documents et la sélection des informations
- Les élèves réussissent à repérer la source (ou l'absence de source) de chaque document
- Chaque groupe crée un article de Wikipedia s'insérant dans la structure du site, avec les références des articles consultés et une fiche auteur qui présente les circonstances d'écriture de la production.

Indexation

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Analyse le contenu d'un document
- * Décrit le contenu d'un document
- * Permet l'accès à l'information

Niveau avancé

- * Utilise des techniques de marquage
- * Produit et constitue une information secondaire

Caractéristiques complémentaires

- * Se pratique sous forme d'indexation documentaire par les professionnels de l'information
- * Utilise un langage documentaire
- * Englobe l'indexation automatisée
- * Se développe sous forme d'indexation libre collective
- * Utilise le langage naturel
- * Concerne toutes les sortes de données, de traces, de ressources

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Classement
Index
Indexation automatisée
Indexation documentaire
Indexation libre (social tag)
Langage documentaire
Métadonnée
Mot clé

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

L'indexation est une opération d'**analyse** et de **description** du **contenu d'un document**. Elle permet l'**accès à l'information** qu'il contient.

Niveau de formulation avancé :

L'indexation vise à représenter le **contenu d'un document** ou d'un ensemble de **données, de traces, de ressources**, par des **techniques de marquage**, soit externes (mots clés, descripteurs, indices, « tags », etc.), soit internes (indexation automatisée, métadonnées). Cette opération permet l'**accès à l'information**. Elle produit une **information secondaire**, décrivant et représentant une information primaire.

Elle peut se faire à l'aide d'un langage documentaire (thésaurus, liste d'autorité, classification) (**indexation documentaire des professionnels de l'information**) ou en langage naturel (**indexation collective libre**). Elle peut être **humaine** (indexation documentaire et/ou libre) ou bien confiée aux outils informatiques (indexation **automatisée**).

3- Exemples :

- * Choix d'un mot clé issu de l'analyse d'un document
- * Choix d'un descripteur dans un thésaurus
- * Opération de cotation d'un livre à partir d'une classification
- * Analyse automatisée d'un corpus de textes
- * Elaboration des métadonnées d'un document électronique
- * Choix d'un mot clé libre (« tag ») sur une plate-forme de signets

4- Contre-exemples :

- * Rédaction d'un résumé
- * Elaboration d'une bibliographie
- * Rédaction de la référence bibliographique d'un document
- * Classement de documents dans une bibliothèque

Piste pédagogique

Titre : Découverte des espaces et des documents du CDI

Classe : 3^{ème} MDP

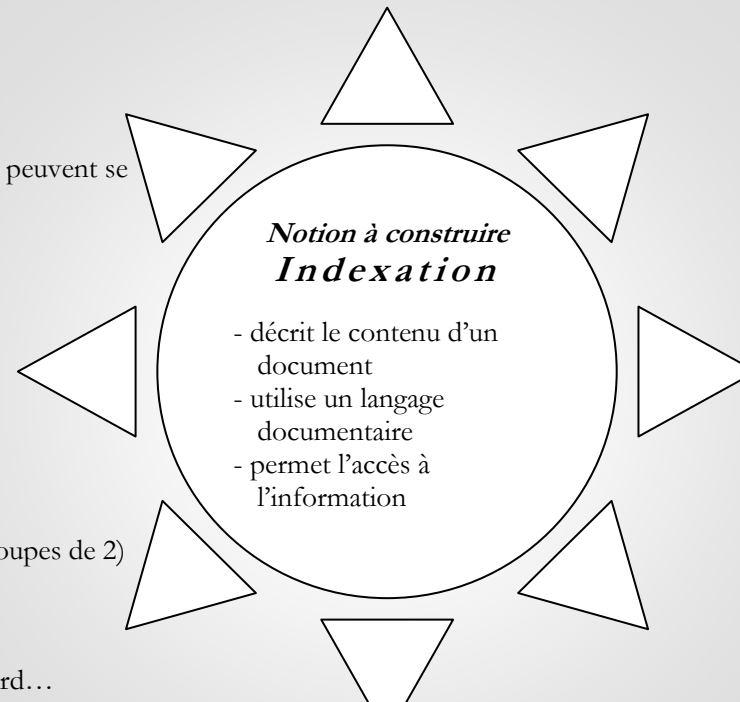
Descriptif des tâches demandées :

1- Grâce à la classification, nommer les grandes classes où peuvent se trouver les documents suivants (par groupes de 2)

- Un livre sur les planètes
- Un livre sur les dieux grecs
- Un livre sur la chasse
- Un livre sur les rêves
- Un dictionnaire
- Un livre sur les entreprises
- Un livre sur la seconde guerre mondiale
- Un livre sur les sectes

2- Retrouver les livres suivants et donner leur cote (par groupes de 2)

- La guerre du Pacifique
- L'encyclopédie du rock français
- Le roman d'horreur : L'affaire Charles Dexter Ward...
- Un volume de l'encyclopaedia Universalis
- Le Petit Robert
- Un volume de l'encyclopédie des sciences industrielles
- La revue PC Magazine
- Votre manuel de mathématiques
- Les partis politiques français
- The Dunwich Horror de Lovecraft



Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

L'indexation par un langage documentaire permet de décrire le contenu d'un document, d'accéder à l'information.
La classification permet de représenter des notions et de retrouver les documents pertinents dans le CDI.

Autres notions mobilisées

Langage documentaire

- Représente des notions
- Facilite la recherche d'information
- Est utilisé dans un système documentaire

Espace informationnel

- Met à disposition des ressources informationnelles

Classement

Compétences associées :

- Repérer un document dans l'espace du CDI
- Utiliser un langage documentaire (classification)

Evaluation : conditions de réussite

Les élèves ont réussi à réaliser toutes les tâches demandées

La séance doit s'achever par une reformulation collective sur la notion d'indexation : une affiche peut être réalisée à cette occasion (elle pourra être complétée lors de séances suivantes).

Commentaires :

Cet extrait mobilise la notion d'indexation à travers l'exemple de la classification, mais il ne permet pas de construire cette notion dans la complexité des objets et des opérations qu'elle recouvre.

Le travail de construction sera donc principalement centré autour des notions d'indexation et de langage documentaire. Toutes les caractéristiques de ces notions ne sont pas présentes et seule la classification est utilisée comme langage documentaire : des séances supplémentaires compléteront cette première approche.

Espace informationnel

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Est un lieu public physique ou virtuel
- * Met à disposition des ressources informationnelles
- * Est utilisé pour la recherche d'information

Niveau avancé

- * Sert à la conservation de l'information
- * Sert à la diffusion de l'information

Caractéristiques complémentaires

- * Peut représenter une source d'information
- * Peut faire partie d'un réseau informationnel
- * Peut être un lieu d'échange d'information
- * Peut produire de l'information

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Base de données
Bibliothèque
Blog
Catalogue
Centre de ressources
Réseau documentaire
Service Internet de discussion
Site web

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

Un espace informationnel est un **lieu public, physique ou virtuel**, qui met à disposition différentes **ressources informationnelles**. Il est utilisé lors d'une **recherche d'information**.

Niveau de formulation avancé :

Un espace informationnel est un **lieu public, physique ou virtuel**, de **conservation** et de **diffusion de l'information** sur quel que support que ce soit. Sollicité lors d'une **recherche d'information**, il met à disposition différentes **ressources informationnelles**. Il peut aussi être un lieu d'**échange** et de **production d'information** et peut ainsi représenter une **source d'information**. En lien avec d'autres espaces informationnels, il fonctionne souvent en **réseau**.

3- Exemples :

- * Tout centre physique de ressources documentaires : bibliothèque, CDI, musée, archives...
- * Une banque ou une base de données
- * Un site web
- * Un blog
- * Un forum
- * Une liste de diffusion
- * Un wiki
- * Une plate-forme de signets
- * Un portail Internet
- * Tout organisme, réseau documentaire ou informationnel : ex. le réseau CNDP

4- Contre-exemples :

- * Un document précis : ex. : *Encyclopédie Encarta 2006*
- * Un outil de recherche en ligne
- * Une messagerie instantanée
- * Une visioconférence

Titre : L'organisation des ressources

Classe : Seconde ECJS

Descriptif des tâches demandées :

1- Repérez les lieux, espaces et ressources, leur organisation en rassemblant 10 documents en relation avec les sujets de recherche suivants :

- Les Droits de l'homme
- La grève dans les services publics
- Les violences urbaines
- La parité en politique
- La protection des consommateurs
- Le couple et la famille aujourd'hui

La classe est partagée en 3 groupes :

- le 1^{er} travaille sur Internet,
- le second recherche en accès direct,
- le troisième effectue les recherches en interrogeant la base de données.

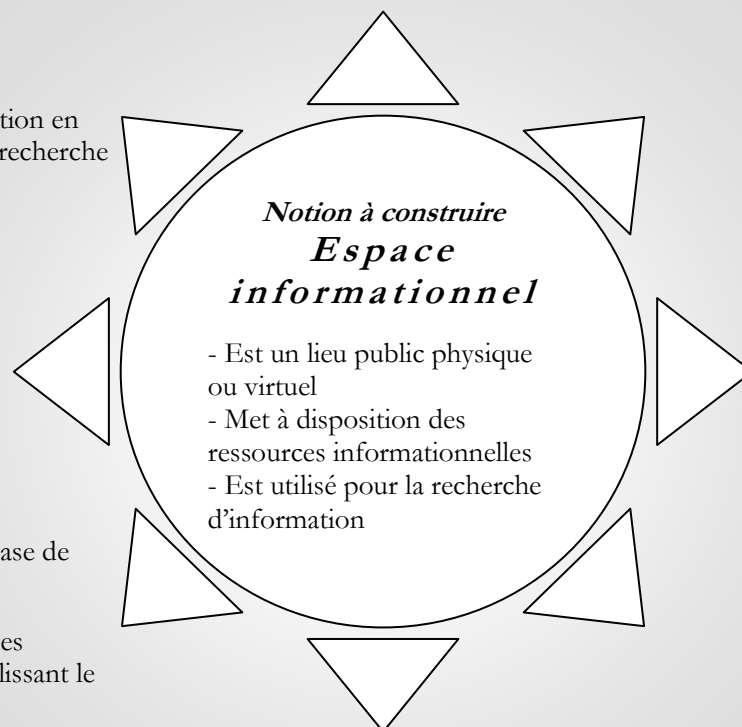
2- Explicitez votre démarche et décrivez l'organisation des ressources dans le système documentaire utilisé en remplissant le tableau comparatif

A- La recherche sur Internet :
Internet :

B- La consultation en accès direct :
Le fonds documentaire :

C- L'interrogation de la base de données :
La base de données :

Piste pédagogique



Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

Un espace informationnel est un lieu public, physique ou virtuel, qui met à disposition différentes ressources informationnelles. Utilisé lors d'une recherche d'information, il permet de trouver des documents pertinents.

Autres notions mobilisées

Recherche d'information

- Utilise un espace informationnel
- Recourt à des outils de recherche

Document

- Contient des informations

Classement

Base de données

Compétences associées

- Se repérer dans un espace informationnel donné
- Utiliser des outils de recherche
- Trouver des documents pertinents

Evaluation : conditions de réussite

L'évaluation se fait grâce à un tableau comparatif qui fait apparaître les 3 logiques. Elle se fait aussi lors de l'observation des pratiques des élèves.

Il est possible de recruter des « moniteurs » parmi les élèves formés pour « tutorer » des non formés.

Commentaires :

La notion privilégiée est celle d'**Espace informationnel** avec ses spécificités : Bibliothèque, Centre de ressources, Site Web, Base de données... Il s'agit de faire prendre conscience à l'élève des caractéristiques communes et des spécificités de ces réservoirs de ressources dans leur organisation, leurs modalités d'accès et de faire ainsi apparaître les logiques sous-jacentes.

Les élèves seront amenés à utiliser en alternance les trois espaces.

Recherche d'information

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Utilise un espace informationnel
- * Mobilise des ressources informationnelles
- * Répond à un besoin d'information

Niveau avancé

- * Déploie une stratégie de recherche
- * Recourt à des outils de recherche
- * Opère une sélection de l'information / des ressources
- * Opère une évaluation de l'information / des ressources

Caractéristiques complémentaires

- * Engage une exploitation de l'information
- * Est une activité cognitive

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Besoin d'information
Interface de recherche
Méthodologie de la recherche d'information
Moteur de recherche
Navigation
Outil de recherche
Requête

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

La recherche d'information mobilise les **ressources** d'un **espace informationnel**, afin de répondre à un **besoin d'information**.

Niveau de formulation avancé :

La recherche d'information mobilise les **ressources** d'un **espace informationnel** au moyen d'**outils de recherche**, en réponse à un **besoin d'information**.

Cette **activité cognitive** déploie une **stratégie de recherche** au cours de laquelle l'**exploitation de l'information** donne lieu à la **sélection** et à l'**évaluation des ressources et des informations** trouvées.

3- Exemples :

- * Recherche documentaire en vue d'un dossier thématique, d'un exposé ou d'une exposition
- * Recherche d'informations ponctuelles
- * Recherche bibliographique
- * Recherche de textes, d'images, de sons...
- * Recherche de renseignements pratiques

4- Contre-exemples :

- * Consultation de la messagerie électronique
- * Lecture d'un roman
- * Participation à un forum de discussion
- * Réalisation de panneaux d'affichage
- * Visite d'une exposition

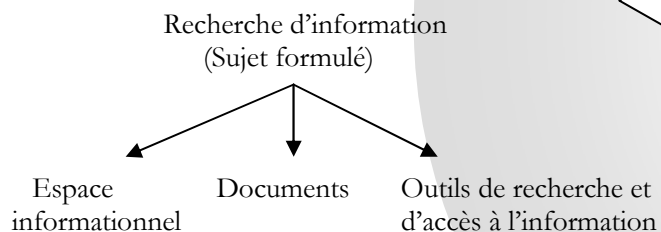
Piste pédagogique

Titre : Les caractéristiques d'une recherche d'information

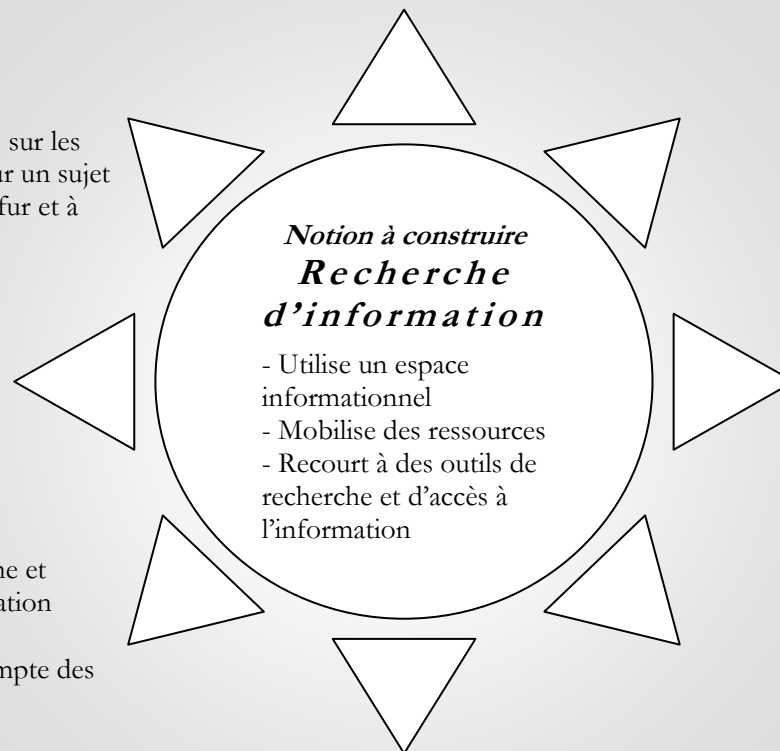
Classe : 2nde

Descriptif des tâches demandées :

- 1- Faire émerger oralement les représentations des élèves sur les éléments qui caractérisent une recherche d'information sur un sujet donné. Recueillir les réponses et les écrire au tableau au fur et à mesure.
- 2- Organiser des regroupements.
- 3- Construire une carte conceptuelle faisant apparaître progressivement les 3 principales caractéristiques :



- 4- Construire collectivement les définitions en tenant compte des différentes caractéristiques
- 5- Les élèves complètent le schéma



Autres notions mobilisées

Espace informationnel

- Lieu public physique ou virtuel
- Met à disposition des ressources informationnelles

Document

- Utilise un support matériel

Outil de recherche

Compétences associées

- Mobiliser ses connaissances
- Savoir se faire une représentation de la tâche à accomplir
- Savoir planifier et réguler une activité de recherche d'information

Evaluation : conditions de réussite

- Les élèves, par groupe de 3 devront compléter le schéma en donnant des exemples d'espace informationnel, des exemples de documents et définir les notions.
- Sert d'évaluation diagnostique en début de séquence, puis d'évaluation formatrice tout au long de l'activité.

Evaluation de la notion : niveau de formulation à atteindre par l'élève

La recherche d'information est une activité qui met en relation un espace informationnel, des documents et des outils de recherche de ces documents

Commentaires :

- Cette séance peut être envisagée au début de toute recherche : elle présente le lieu CDI comme espace informationnel, le classement des documents et les outils de recherche.
- Elle mobilise des connaissances métacognitives concernant les représentations que se font les élèves des notions abordées et des tâches à effectuer. Ces connaissances permettent de planifier la recherche et de la réguler par un retour réflexif sur l'activité en cours.
- En présence d'un enseignant de discipline, elle permet de clarifier le vocabulaire par la construction de définitions.

Exploitation de l'information

1- Caractéristiques

Niveau débutant

- * Utilise l'information
- * Comprend des actions de traitement de l'information
- * Vise à comprendre et à organiser l'information selon ses besoins

Niveau avancé

- * Permet l'appropriation et la construction de connaissances nouvelles
- * Permet la restitution de l'information
- * Produit une information nouvelle
- * Permet la création d'un nouveau document
- * Découle d'un besoin d'information

Caractéristiques complémentaires

- * Est l'aboutissement de la recherche d'information
- * Englobe l'évaluation de l'information
- * Observe le respect de l'éthique
- * Inclut le référencement des informations utilisées

Notion organisatrice

Regroupe les notions de :

Analyse de l'information
Ethique de l'information
Evaluation de l'information
Pertinence
Prise de notes
Production documentaire
Résumé
Synthèse

2- Définitions

Niveau de formulation débutant :

L'exploitation de l'information comprend différentes **actions de traitement** (sélection, prise de notes, évaluation et référencement de l'information pertinente) permettant de **comprendre**, d'**organiser** et d'**utiliser l'information** pour répondre à ses **besoins**.

Niveau de formulation avancé :

L'exploitation de l'information est relative au **traitement intellectuel** et à l'**utilisation de l'information** par un sujet. Elle a pour objectif l'**appropriation** et la **construction de connaissances nouvelles**. Elle aboutit généralement à la **restitution de l'information** recueillie ou à une **production d'informations nouvelles**. Elle peut ainsi se traduire par la **création d'un nouveau document**. Elle englobe diverses opérations telles que : l'analyse du contenu et l'analyse de la pertinence, l'**évaluation de l'information**, la prise de notes, l'élaboration de résumé, de synthèse, le **référencement** etc., et observe le **respect de l'éthique**. Elle constitue généralement l'aboutissement de la **recherche d'information**, en réponse à un **besoin d'information** clairement formulé.

3- Exemples :

- * Surlignage d'un extrait de texte
- * Reformulation des idées essentielles d'un texte
- * Elaboration de la liste des références bibliographiques
- * Rédaction d'un résumé ou d'une synthèse
- * Utilisation d'une citation
- * Rédaction d'un texte informatif
- * Réalisation d'un schéma à partir de données statistiques
- * Prise de notes à partir de documents
- * Elaboration d'un dossier documentaire
- * Analyse et tri des résultats fournis par un moteur de recherche.
- * Elaboration d'une liste de signets sur le web
- * Utilisation d'outils d'analyse automatisée de textes

4- Contre-exemples :

- * Lecture d'un roman
- * Formulation d'une requête sur un moteur de recherche
- * Achat ou emprunt d'un livre
- * Photocopie d'un document
- * Téléchargement d'un logiciel

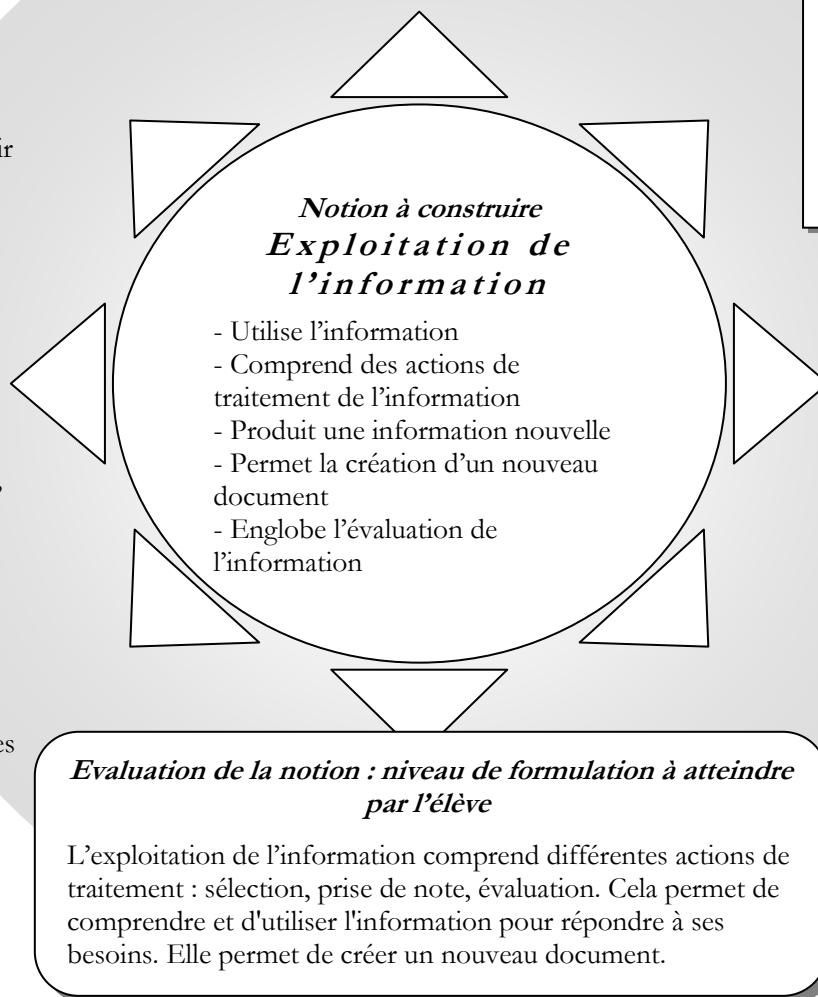
Titre : Faire le point sur un sujet d'actualité en utilisant la presse

Classe : 4^{ème}, par ½ groupe. Education civique. Semaine de la Presse

Descriptif des tâches demandées :

- 1- Une liste de sujets d'actualité est proposée aux élèves (à partir d'une analyse de journaux écrits, radio et télévision d'un même jour).
- 2- Les élèves sont répartis en groupes de 3. Chaque groupe choisit un sujet.
- 3- Ils doivent écrire ce qu'ils savent déjà sur ce sujet (une fiche avec les questions « Qui, Quoi, Quand, Où, Comment, Pourquoi » est fournie pour aider les élèves à envisager tous les aspects du sujet).
- 4- Dans un deuxième temps, un ou plusieurs documents sur le sujet sont fournis à chaque groupe (dans la mesure du possible, on cherchera à varier les supports, par exemple : article de presse ou extrait radiophonique ou extrait vidéo ou site...).
- 5- Sur la fiche de mobilisation des idées déjà réalisée, les élèves sont invités à surligner les informations qu'ils connaissent déjà, à ajouter les nouvelles, à entourer les informations qu'ils avaient notées et qu'ils ne retrouvent pas dans les documents fournis.
- 6- On leur demande enfin de réaliser une affiche rassemblant les informations qui leur paraissent utiles. Au dos de l'affiche, ils notent les informations qu'ils n'ont pas utilisées et pourquoi. (un cadre est fourni pour la répartition des informations sur l'affiche)
- 7- Collectivement, le point est fait sur les motifs de rejets d'informations : informations non fiables, non pertinentes...

Piste pédagogique



Autres notions mobilisées

Prise de notes
Synthèse
Evaluation de l'information
Pertinence

Compétences associées

- Mobiliser ses connaissances
- Prendre des notes
- Produire un document nouveau

Evaluation : conditions de réussite

Les élèves remettent leur fiche de mobilisation des connaissances ainsi que leur affiche. La fiche de mobilisation met en évidence les informations retrouvées, non retrouvées, nouvelles dans les documents fournis. L'affiche comprend des éléments nouveaux par rapport à la fiche de mobilisation des idées. Les motifs de rejet de certaines informations sont recevables. (Les élèves ne sont pas évalués sur la qualité graphique de l'affiche)

Commentaires :

Les tâches qui font appel à des compétences ou notions qui ne sont pas l'objectif de la séance sont volontairement facilitées par la fourniture de documents, fiches d'aide, etc. afin que les élèves puissent réfléchir prioritairement sur les notions et compétences à construire.

Si une séance a déjà eu lieu autour de la référence bibliographique, on pourra demander aux élèves de noter leurs références sur l'affiche. Cela complètera utilement la construction de la notion d'Exploitation de l'information.

Bibliographie

- ACCART Jean-Philippe.** « Documentation : un mot, une histoire, une actualité autour d'un métier ». In *RESSI*, n°3, mars 2006. Disponible sur : http://campus.hesge.ch/ressi/Numero_3_mars2006/articles/HTML/RESSI_014_JPA_Documentation.html
- APROGED.** « Dématérialisation et document numérique » [en ligne]. *APROGED*, 2004. Disponible sur : <http://www.aproged.org/publications/article.pdf>
- BOULOGNE, Arlette.** *Vocabulaire de la documentation*. Paris : ADBS, 2004.
- CACALY Serge** (dir.). *Dictionnaire de l'information*. Armand Colin, 2004. 2^{ème} éd.
- CHARBONNIER Jean-Louis.** « Première interview : Jean-Louis Charbonnier » [en ligne]. *Doc pour Docs*, Juin-Septembre 2002. Disponible sur : http://docsdocs.free.fr/article.php?id_article=58
- DARROBERS Martine, LE POTTIER Nicole.** *La Recherche documentaire*. Nouv. éd. Paris : Nathan, 2005. (Repères pratiques)
- « Dossier : le document électronique » [en ligne]. *Captain-doc, le guide de la documentation électronique*, mai 2004. Disponible sur : <http://www.captaindoc.com/dossiers/dossier28.html>
- DUPLESSIS Pascal, BALLARINI-SANTONOCITO Ivana.** « Petit dictionnaire des concepts info-documentaires : approche didactique à l'usage des enseignants documentalistes » [en ligne]. *SavoirsCDI*, février 2007. Disponible sur : <http://savoircdi.cndp.fr/culturepro/actualisation/Duplessis/dicoduplessis.htm>
- DUPLESSIS Pascal, BALLARINI-SANTONOCITO Ivana,** et al. « Modéliser l'activité de recherche d'informations en ligne pour mieux identifier les concepts info-documentaires » [en ligne]. *Site de l'académie de Nantes*, 12-2005. Disponible sur : <http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/cdi/reseau/crjrl05/JRL49-4.pdf>
- FLORIDI Luciano.** « Infosphère, une définition ». [en ligne]. *Bozon2X*, 20 décembre 2002. Disponible sur : http://www.boson2x.org/article.php?id_article=66
- FOENIX-RIOU Béatrice.** *Guide de recherche sur Internet. Outils et méthodes*. Paris : Nathan, ADBS, 2005. (Information-documentation)
- FONDIN Hubert.** *Rechercher et traiter l'information*. Paris : Hachette, 1992. (Profession Enseignant) p. 74-79
- FOSKET'T Douglas J., MANIEZ Jacques.** « Indexation ». *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], 2006. Disponible sur : <http://www.universalis-edu.com> (en accès réservé)
- FROCHOT Didier.** « Document, donnée, information, connaissance, savoir » [en ligne]. *Défidoc*, septembre 2000, décembre 2003. Disponible sur : http://www.defidoc.com/info_doc_connaissance/DocDonneeInfo.htm
- JEANNERET Yves.** *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2000 (Communication)
- LE COADIC Yves-François.** *La Science de l'information*. 3^{ème} éd. Paris : PUF, 2004. (Que sais-je ?)
- LE COADIC Yves-François.** *Le besoin d'information : Formulation, négociation, diagnostic*. Paris : ADBS, 1998
- LEFEVRE Philippe.** *La recherche d'informations. Du texte intégral au thésaurus*. Paris : Hermès Science Publications, 2000
- MANIEZ Jacques.** *Actualité des langages documentaires. Fondements théoriques de la recherche d'information*. Paris : ADBS, 2002
- MORIZIO Claude.** *La Recherche d'information*. Nouv. éd. Paris : Nathan, ADBS, 2004. (Information-documentation)
- OUROUK.** « Définition de l'information » [en ligne] *Les tablettes... d'Ourouk*, n° 2, septembre 1997. Disponible sur : http://www.ourouk.fr/06_publi/pdf/Tablette_2_Definition_information.pdf
- PEDAUQUE Roger T.** *Document et modernité* [en ligne], mars 2006. Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/28/26/PDF/Pedauque3-V4.pdf>
- ROUET Jean-François, TRICOT André.** « Chercher de l'information dans un hypertexte : vers un modèle des processus cognitifs ». *Hypertextes et hypermédias*, n° hors série, 1998, p. 54-74. Disponible sur : <http://perso.wanadoo.fr/andre.tricot/modelecognitifhypertext.html>
- RTP-DOC.** *Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique* [en ligne]. Disponible sur : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511.html
- SARMEJEANNE Vincent.** « L'enseignant de lycée et son besoin d'information : de la connaissance au savoir, vers la définition d'un besoin spécifique ». *Esquisse*, n°28-33, juin-juillet-août 2003, p. 68-75
- SERRES Alexandre.** « Recherche d'information sur Internet : où en sommes-nous, où allons-nous ? ». [en ligne]. *SavoirsCDI*. Paris : Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 2004. Disponible sur : <http://savoircdi.cndp.fr/CulturePro/actualisation/Serres/Serres.htm>
- TRICOT André.** « Besoin d'information ? » *Argos*, n°36, 12/2004, p. 36-39